



Bombardier

DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024

GLOSSAIRE

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans ce rapport.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat
Caisse	Caisse de dépôt et placement du Québec	RAIIA	Résultat avant charges de financement, revenus de financement, impôts sur le résultat et amortissement et charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
DDRC	Dérivé désigné dans une relation de couverture	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
É.-U.	États-Unis	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
ÉCC	Écart de conversion cumulé	s. o.	Sans objet
IAS	Normes comptables internationales	UAD	Unité d'actions différées
IASB	International Accounting Standards Board	UAI	Unité d'actions incessibles
IFRS	Normes internationales d'information financière	UAR	Unité d'actions liées au rendement
MHI	Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.		
PCGR	Principes comptables généralement reconnus		
pdb	Points de base		
R et D	Recherche et développement		
R.-U.	Royaume-Uni		
RAI	Résultat avant impôts sur le résultat		

RAPPORT DE GESTION	2
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	3
SOMMAIRE	5
FAITS SAILLANTS	5
PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE DES INVESTISSEURS	7
INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	9
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS	11
SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	17
LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	18
STRUCTURE DU CAPITAL	23
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	25
AUTRES	33
ARRANGEMENTS HORS BILAN	33
RISQUES ET INCERTITUDES	33
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	33
AUTRES	33
TAUX DE CHANGE	34
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	34
RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES	35
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	36
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	42

RAPPORT DE GESTION

Tous les montants présentés dans ce rapport sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.

Ce rapport de gestion, dont la responsabilité incombe à la direction, a été passé en revue et approuvé par le conseil d'administration de Bombardier Inc. (la « Société », « Bombardier », « notre », « nos » ou « nous »). Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que nous assumons nos responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de la revue et de l'approbation du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières. Ce comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication du rapport de gestion et des états financiers à l'intention des actionnaires.

Les données exposées dans le présent rapport de gestion sont regroupées dans un secteur isolable : Bombardier, reflétant notre structure organisationnelle.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie pour le trimestre et le semestre ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

Mesures conformes aux IFRS, mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Ce rapport de gestion contient à la fois des mesures conformes aux IFRS, des mesures non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont définies et rapprochées avec les mesures les plus comparables des IFRS (se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières).

Importance de l'information

Une information est jugée importante si nous croyons que la décision d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société par un investisseur raisonnable serait influencée ou modifiée du fait que cette information soit omise ou erronée.

Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent différer en raison de l'arrondissement.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs, nos anticipations et nos perspectives ou prévisions à propos de divers indicateurs financiers et globaux et sources d'apport connexes, nos cibles, nos buts, nos priorités, nos marchés et nos stratégies, notre situation financière, notre performance financière, notre position sur le marché, nos capacités, nos forces concurrentielles, nos cotes de crédit, nos croyances, nos perspectives, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances d'une industrie; la valeur pour le client; la demande prévue de produits et de services; la stratégie de croissance; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des commandes en général; notre position en regard de la concurrence; les attentes à l'égard des revenus et du carnet de commandes; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires; la robustesse de notre structure du capital et de notre bilan, notre solvabilité, nos liquidités et sources de financement disponibles, nos besoins financiers prévus et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; l'amélioration de la productivité, les gains d'efficacité opérationnelle et les initiatives de réduction des coûts et de restructuration; les coûts prévus, les avantages attendus et leur calendrier; la capacité de continuer à faire croître notre entreprise et à générer des liquidités; les attentes, les objectifs et les stratégies en matière de remboursement de la dette, de refinancement à l'échéance et de réduction des coûts d'intérêt; la conformité aux clauses financières restrictives; les attentes à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur nos actions privilégiées; les intentions et les objectifs à l'égard de nos programmes, de nos actifs et de nos activités; les attentes à l'égard de la disponibilité des programmes d'aide gouvernementale; l'incidence de nouveaux événements ou l'aggravation des événements courants mondiaux d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire sur ce qui précède et l'efficacité des plans et des mesures que nous avons mis en place à cet égard; et les attentes à l'égard de la vigueur des marchés, d'un ralentissement ou d'une récession économique, les pressions inflationnistes et les pressions sur la chaîne d'approvisionnement.

De plus, les énoncés comportant l'expression « à notre avis » et d'autres expressions semblables reflètent nos convictions et nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport de gestion. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de celle-ci. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « attendre », « anticiper », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres dans la compréhension de certains éléments clés de nos objectifs, priorités stratégiques, attentes, prévisions, perspectives et plans actuels, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de nos activités et de l'environnement dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est prévenu que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus décrits dans les énoncés prospectifs. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes. Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion comportent les hypothèses significatives suivantes : la croissance du marché de l'aviation d'affaires; l'augmentation de la part de la Société dans ce marché; la détermination appropriée et la gestion continue des économies de coût récurrentes; l'optimisation de notre portefeuille immobilier; et l'accès à des facilités de fonds de roulement selon les modalités du marché. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion, se reporter à la rubrique Énoncés prospectifs – Hypothèses du rapport de gestion de notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Compte tenu de l'incidence de l'évolution de la

situation entourant les événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique et militaire, de la réponse connexe de la Société, des gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux, nationaux, étrangers, et des organisations intergouvernementales multinationales), des autorités de réglementation, des entreprises, des fournisseurs, des clients, des contreparties et des fournisseurs de services tiers, il existe un degré plus élevé d'incertitude inhérent aux hypothèses de la Société.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons, sans s'y limiter, les risques opérationnels (tels les risques liés au développement de nouvelles activités et à la croissance; au carnet de commandes; au déploiement et à la mise en œuvre de notre stratégie, y compris la réduction des coûts, l'amélioration du fonds de roulement et les initiatives d'amélioration visant la fabrication et la productivité; au développement de nouveaux produits et services, y compris l'innovation et la disruption technologiques; à la certification de produits et services; aux pressions sur les flux de trésorerie et les dépenses en immobilisations découlant notamment du caractère saisonnier et cyclique; aux partenaires commerciaux; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux préoccupations et à la réglementation liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité; à notre dépendance à l'égard de certains contrats, clients et fournisseurs, y compris les risques liés à la chaîne d'approvisionnement; aux ressources humaines, y compris notamment l'accessibilité globale à une main-d'œuvre qualifiée; à la dépendance à l'égard des systèmes informatiques (y compris les vulnérabilités technologiques, les menaces à la cybersécurité et les atteintes à la protection des renseignements personnels); à la dépendance à l'égard des droits relatifs à la propriété intellectuelle et à leur protection; à la réputation; aux lacunes en matière d'examen et de perception des questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »); au caractère adéquat de la couverture d'assurance; à la gestion des risques; et aux questions fiscales), les risques liés au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers; aux obligations importantes au titre des paiements de la dette et des intérêts, y compris à la réalisation des stratégies de gestion de la dette et de réduction des coûts d'intérêt; aux clauses restrictives et clauses restrictives financières de conventions d'emprunt; aux régimes d'avantages de retraite; au risque de crédit; et à l'accessibilité de l'aide gouvernementale); les risques liés aux procédures judiciaires et réglementaires; les risques liés à la conjoncture et à la disruption économiques générales tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos ventes et nos activités; les risques liés au contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des clients d'avions d'affaires; à la politique commerciale; à l'accroissement de la concurrence; à l'instabilité politique et aux tensions géopolitiques; aux sanctions financières et économiques ainsi qu'aux mesures de contrôle des exportations; aux changements climatiques à l'échelle mondiale et aux cas de force majeure); les risques de marché (telles les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'augmentation des prix des produits de base; et les fluctuations du taux d'inflation) et d'autres événements défavorables imprévus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du présent rapport de gestion et du rapport de gestion de notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les facteurs mentionnés précédemment peuvent être exacerbés par des événements mondiaux nouveaux et courants d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire, lesquels pourraient avoir une incidence considérablement plus grave sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société que si de tels événements n'avaient pas eu lieu.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. D'autres risques et incertitudes que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non importants à l'heure actuelle pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la direction à la date du présent rapport et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous nions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

SOMMAIRE

FAITS SAILLANTS

Résultats du trimestre

Trimestres clos les 30 juin	2024	2023	Écart
Revenus	2 203 \$	1 675 \$	32 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	335 \$	275 \$	22 %
Marge RIIA ajustée ⁽²⁾	15,2 %	16,4 %	(120) pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾	216 \$	190 \$	14 %
Marge RII ajustée ⁽²⁾	9,8 %	11,3 %	(150) pdb
RAII	191 \$	245 \$	(22) %
Marge RII ⁽³⁾	8,7 %	14,6 %	(590) pdb
Résultat net des activités poursuivies	19 \$	10 \$	9 \$
Résultat net des activités abandonnées ⁽⁴⁾	— \$	(45) \$	45 \$
Résultat net	19 \$	(35) \$	54 \$
RPA dilué des activités poursuivies (en dollars)	0,12 \$	0,03 \$	0,09 \$
RPA dilué des activités abandonnées (en dollars) ⁽⁴⁾	0,00 \$	(0,47) \$	0,47 \$
	0,12 \$	(0,44) \$	0,56 \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	111 \$	80 \$	31 \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾	1,04 \$	0,72 \$	0,32 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁵⁾	(31) \$	(134) \$	103 \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(37) \$	(88) \$	51 \$
Flux de trésorerie disponibles (utilisation) ⁽¹⁾	(68) \$	(222) \$	154 \$

Aux	30 juin 2024	31 décembre 2023	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 016 \$	1 594 \$	(36) %
Liquidités disponibles ⁽¹⁾	1 316 \$	1 845 \$	(29) %
Carnet de commandes (en milliards de dollars) ⁽⁶⁾	14,9 \$	14,2 \$	5 %

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽⁴⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour le trimestre clos le 30 juin 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

⁽⁵⁾ Liés aux activités poursuivies seulement.

⁽⁶⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

Principaux faits saillants et événements

Bombardier affiche une croissance à deux chiffres pour l'ensemble de ses indicateurs clés, notamment pour ses livraisons, ses revenus, ses services et sa rentabilité, et confirme ses prévisions pour l'exercice complet

- Pour le deuxième trimestre de 2024, 39 livraisons d'avions et revenus ayant atteint 2,2 milliards \$, dont une contribution de 507 millions \$ tirés des activités de services, pour une croissance de respectivement 34 %, 32 % et 18 % par rapport au nombre d'avions livrés, aux revenus totaux et aux revenus tirés des Services du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- RAlIA ajusté⁽¹⁾ de 335 millions \$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 22 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent et marge RAlIA ajustée⁽²⁾ de 15,2 %; RAlI comme présenté pour le deuxième trimestre ayant atteint 191 millions \$. Pour le deuxième trimestre, RPA ajusté⁽²⁾ positif de 1,04 \$, et RPA dilué⁽³⁾ de 0,12 \$.
- Utilisation de flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ de 68 millions \$ représentant une amélioration de 154 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de 2023. Utilisation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles comme présentées de respectivement 31 millions \$ et 37 millions \$.
- Au 30 juin 2024, carnet de commandes⁽⁴⁾ totalisant 14,9 milliards \$ et ratio de nouvelles commandes sur livraisons unitaires⁽⁵⁾ de 1,0, ce qui témoigne de la demande soutenue.
- Liquidités disponibles⁽¹⁾ demeurant solides à 1,3 milliard \$; Trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissant à 1,0 milliard \$ au 30 juin 2024.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Lié aux activités poursuivies seulement.

⁽⁴⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

⁽⁵⁾ Défini comme les nouvelles commandes nettes d'avions en unités sur le nombre de livraisons d'avions en unités.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE DES INVESTISSEURS⁽¹⁾

La Société progresse vers l'atteinte de ses objectifs pour 2025 et se positionne en vue de sa croissance future, tel qu'il a été mentionné lors de la Journée des investisseurs le 1^{er} mai 2024. Au cours de cet événement, Bombardier a confirmé ses objectifs pour 2025, lesquels sont présentés dans le tableau ci-dessous. De plus, la Société a décrit ses principaux leviers stratégiques visant à favoriser la croissance future, indiquant une transition vers la prochaine étape de sa croissance, une fois ses objectifs pour 2025 atteints.

	Objectifs pour 2025
Revenus	> 9,0 milliards \$
RAIIA ajusté⁽²⁾	> 1625 millions \$
Marge RIIA ajustée⁽³⁾	~18 %
Flux de trésorerie disponibles⁽²⁾	> 900 millions \$
Ratio de la dette nette ajustée sur le RIIA ajusté⁽³⁾	2,0x - 2,5x

Bombardier a présenté ses principales initiatives stratégiques visant ses activités de Services, Défense et Avions d'occasion, dont le but est de diversifier les revenus, d'accroître la prévisibilité des activités et d'améliorer la rentabilité, et de faire en sorte que ces activités puissent générer 50 % des revenus de la Société d'ici 2030.

Progression soutenue des activités de Services

La Société devrait atteindre plus tôt que prévu son objectif d'accroître les revenus tirés des activités de Services pour qu'ils se chiffrent à 2,0 milliards \$ d'ici 2025, et continue d'appuyer ses objectifs de croissance à long terme, étant donné que Bombardier s'attend à une croissance annuelle se situant dans la moitié supérieure des taux à un chiffre pour ces activités jusqu'en 2030, une croissance soutenue par l'expansion de la flotte d'avions, le vieillissement des avions de sa flotte, l'engouement pour des avions de plus grande taille et sa présence accrue sur le marché.

Bombardier Défense maintient son importance stratégique

La croissance de Bombardier Défense demeure essentielle, le portefeuille de produits Défense étant en voie de générer des revenus de 1,0 milliard \$ à 1,5 milliard \$ d'ici 2030. Bombardier prévoit obtenir sa part de la demande mondiale d'environ 375 avions qui représente de 25 milliards \$ à 40 milliards \$⁽⁴⁾ au cours de la prochaine décennie⁽⁵⁾, compte tenu des ventes d'avions et des travaux de modification, renforçant son rôle en constante évolution de partenaire de confiance des exploitants d'avions militaires.

Accroissement de sa présence sur le marché des Avions d'occasion

La Société se concentre sur l'accroissement de sa présence sur le marché des avions d'occasion, qui représente une source de revenus constante. Bombardier estime pouvoir tirer des revenus potentiels de 500 millions \$ à 1,0 milliard \$ dans ce segment de marché d'ici 2030.

Bilan plus solide et génération substantielle de trésorerie

La Société demeure déterminée à renforcer sa situation financière en se concentrant sur son bilan, en optimisant ses liquidités et en réalisant des progrès au chapitre de l'atteinte de son objectif de réaliser d'ici 2025 un ratio de la dette nette ajustée sur le RIIA ajusté⁽³⁾ se situant dans une fourchette cible de 2,0x à 2,5x.

⁽¹⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽⁴⁾ Compte non tenu des dépenses liées aux services après-vente.

⁽⁵⁾ Source : analyse de Bombardier.

Déploiement du cadre d'affectation des capitaux au-delà de 2025

Lors de la Journée des investisseurs, Bombardier a présenté son cadre d'affectation des capitaux axé sur le rendement du capital investi, soulignant l'importance d'un déploiement rigoureux des liquidités excédentaires au sein de sa structure du capital. Ce cadre d'affectation des capitaux vise à soutenir les initiatives de croissance externe et l'amélioration de sa gamme de produits. L'engagement de la Société et les mesures qu'elle met de l'avant s'harmonisent avec la création de valeur pour les actionnaires et sont garants de la réussite à long terme de Bombardier.

INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Au deuxième trimestre de 2024, l'industrie de l'aviation d'affaires a continué sur sa lancée après avoir atteint un sommet postpandémique. La plupart des indicateurs de l'industrie que nous surveillons se sont légèrement améliorés, ce qui marque un solide début de semestre. L'industrie a livré 160 avions au deuxième trimestre de 2024, soit 27 unités de plus qu'au deuxième trimestre de 2023⁽¹⁾.

L'utilisation des avions d'affaires a atteint un sommet postpandémique en 2022 et est demeurée élevée tout au long de 2023 ainsi qu'au premier semestre de 2024. En fait, le nombre total d'heures de vol des avions d'affaires est demeuré sensiblement le même, diminuant d'environ 1 %, au premier semestre de 2024 par rapport à celui de la période correspondante de 2023⁽²⁾. Le nombre total d'heures de vol réalisées par des avions de Bombardier a suivi cette tendance, bien qu'il ait été plus élevé que celui de l'industrie⁽²⁾. Sur le plan régional, le nombre d'heures de vol des avions de l'industrie en partance de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes a diminué de 0,3 % au premier semestre de 2024 par rapport à celui du premier semestre de 2023⁽²⁾. Le nombre d'heures de vol des avions en partance de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique a diminué de 1,2 % et celui des avions en partance de la région Asie-Pacifique a également reculé d'environ 8,3 % si l'on compare les données du premier semestre de 2024 avec celles du semestre correspondant de 2023⁽²⁾. Malgré ce léger ralentissement dans l'ensemble de l'industrie, le nombre d'heures de vol du premier semestre de 2024 en comparaison de celui de la dernière année précédant la pandémie a augmenté de 36,6 %⁽²⁾.

Le nombre d'avions d'affaires d'occasion disponibles à la vente dans toutes les catégories, exprimé en pourcentage du nombre total d'avions en service, a augmenté pour s'établir à 7,3 %, par rapport à 5,7 % pour la période correspondante de 2023, après avoir légèrement diminué à la fin de l'année précédente et en janvier 2024⁽³⁾. Les stocks d'avions d'occasion demeurent en deçà des niveaux historiques et devraient continuer de ramener l'équilibre sur le marché. Les stocks d'avions d'occasion de Bombardier ont augmenté, passant de 6,6 % au mois de mars 2024 à 6,9 % au mois de juin 2024⁽³⁾. Les niveaux actuels de stocks d'avions récents, âgés d'au plus 10 ans, demeurent faibles, ce qui favorise la demande d'avions neufs⁽⁴⁾.

La confiance de l'industrie, mesurée par l'indice Barclays du marché des avions d'affaires, s'est établie à 43 points contre 42 points dans le dernier sondage⁽⁴⁾. Parallèlement, la perspective sur 12 mois de cet indice et la situation globale des entreprises se sont légèrement améliorées. Malgré un récent regain de confiance au sein de l'industrie, l'indice demeure en deçà de 50 points, principalement en raison du ralentissement des activités sur le marché des avions d'occasion.

Nous continuons de surveiller et d'évaluer l'incidence des conditions macroéconomiques sur le rendement de l'aviation d'affaires. Un « atterrissage en douceur » est de plus en plus probable, étant donné que l'inflation mondiale s'atténue, que la croissance dans la plupart des économies développées demeure résiliente et que les marchés boursiers à l'échelle mondiale établissent de nouveaux records. Toutefois, les risques liés à la montée des conflits géopolitiques et à la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales découlant des événements récents continuent de peser sur les perspectives économiques mondiales. Néanmoins, l'industrie devrait demeurer stable à court terme, en raison d'un carnet de commandes de qualité et bien rempli. Nous nous attendons, à moyen et à long terme, à ce que la croissance se poursuive grâce à l'augmentation du nombre de particuliers fortunés et à l'évolution structurelle de la demande, dans l'industrie de l'aviation d'affaires, pour plus de sécurité, de commodité et de protection de la vie privée. En tant qu'acteur de premier plan de l'industrie, Bombardier est bien placée pour tirer parti de cette croissance soutenue⁽⁵⁾.

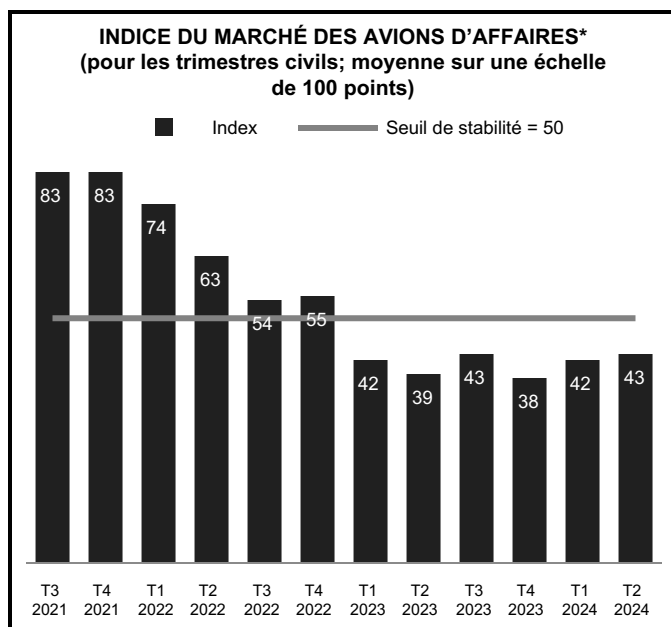
⁽¹⁾ Selon nos estimations, les dossiers d'information publique de certains concurrents, les rapports sur les livraisons de la General Aviation Manufacturers Association (GAMA) et Cirium, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise.

⁽²⁾ Selon les données de WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 10 juillet 2024.

⁽³⁾ Selon JETNET et Cirium, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise.

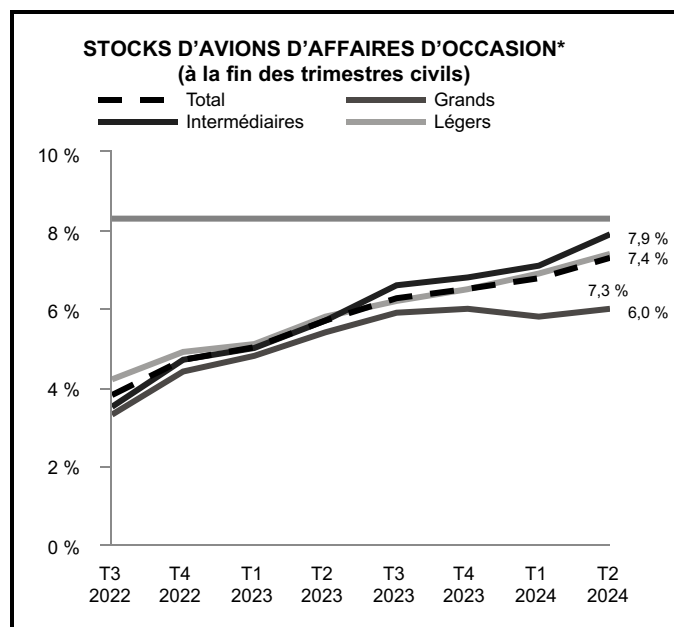
⁽⁴⁾ Selon le sondage sur le marché des avions d'affaires effectué par Barclays en date du 28 mai 2024.

⁽⁵⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.



Source : Barclays

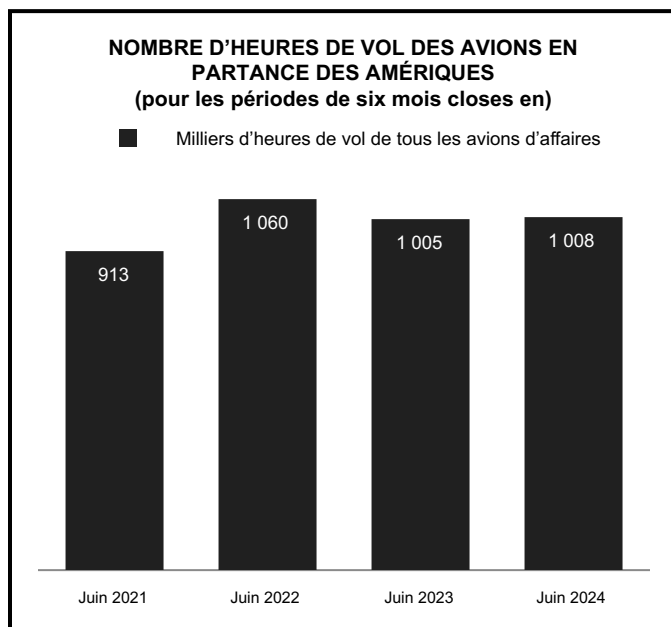
* L'indice du marché des avions d'affaires est une mesure de la confiance des professionnels de l'industrie et est établi au moyen de sondages périodiques menés auprès de courtiers, concessionnaires, fabricants, prestataires de programmes de multipropriété, financiers et autres participants.



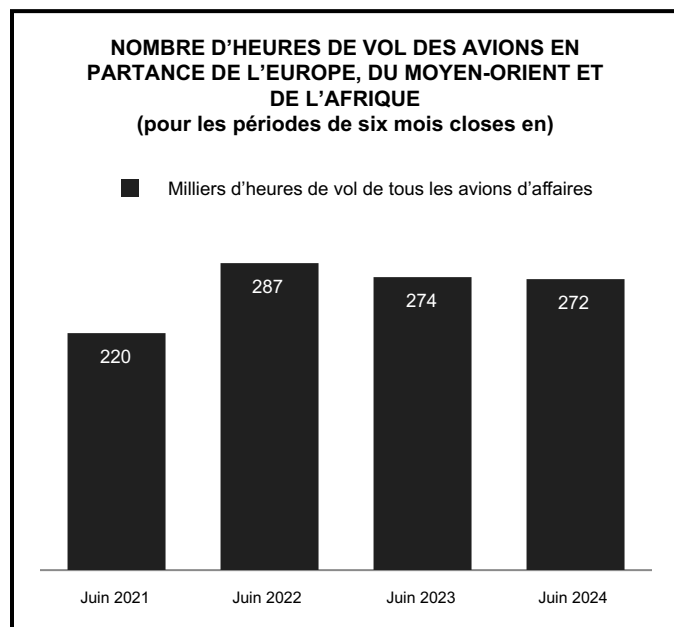
Sources : JETNET et Cirium

* En pourcentage de la flotte totale d'avions d'affaires, à l'exclusion des avions très légers.

— La zone ombragée représente la moyenne mobile approximative sur 10 ans au 30 juin 2024 (8,3 %).



Source : WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 10 juillet 2024.



Source : WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 10 juillet 2024.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

Résultats opérationnels

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Revenus				
Avions d'affaires				
Fabrication et autres ⁽¹⁾	1 685 \$	1 237 \$	2 480 \$	2 257 \$
Services ⁽²⁾	507	428	984	852
Autres ⁽³⁾	11	10	20	19
Total des revenus	2 203	1 675	3 484	3 128
Coût des ventes	1 759	1 304	2 760	2 462
Marge brute	444	371	724	666
Charges de vente et d'administration	117	111	226	207
R et D	103	73	127	134
Autres charges (revenus) ⁽⁴⁾	33	(3)	38	(3)
Charges de restructuration (reprises) ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	—	—	(1)	—
Perte (gain) liée à une cession d'activités ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	—	(58)	—	(59)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽⁴⁾⁽⁷⁾	—	3	(1)	2
RAII	191	245	335	385
Charges de financement	271	253	407	309
Revenus de financement	(77)	(9)	(163)	(142)
RAI	(3)	1	91	218
Impôts sur le résultat (recouvrement)	(22)	(9)	(38)	(94)
Résultat net des activités poursuivies	19 \$	10 \$	129 \$	312 \$
Résultat net des activités abandonnées ⁽⁸⁾	—	(45)	—	(45)
Résultat net	19 \$	(35) \$	129 \$	267 \$
RPA (en dollars)				
De base	0,12 \$	(0,44) \$	1,16 \$	2,65 \$
Dilué	0,12 \$	(0,44) \$	1,14 \$	2,54 \$
RPA des activités poursuivies (en dollars)				
De base	0,12 \$	0,03 \$	1,16 \$	3,13 \$
Dilué	0,12 \$	0,03 \$	1,14 \$	3,00 \$
En pourcentage des revenus totaux				
Marge brute ⁽⁹⁾	20,2 %	22,1 %	20,8 %	21,3 %
Marge RAI ⁽⁹⁾	8,7 %	14,6 %	9,6 %	12,3 %

(1) Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, de solutions d'avions spécialisés et d'avions d'occasion.

(2) Comprennent les revenus tirés des activités de service après-vente, notamment les pièces, *Smart Services*, les centres de services, et la publication de matériel de formation et d'articles techniques.

(3) Comprennent les revenus tirés de la vente de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

(4) Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises), au cours des périodes comparatives. Voir la note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

(5) Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

(6) Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

(7) Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

(8) Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

(9) Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

Autres mesures financières non conformes aux PCGR, ratios financiers non conformes aux PCGR et mesures conformes aux IFRS les plus comparables

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
RAII	191 \$	245 \$	335 \$	385 \$
RAII ajusté ⁽¹⁾	216 \$	190 \$	358 \$	328 \$
Marge RAII ajustée ⁽²⁾	9,8 %	11,3 %	10,3 %	10,5 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	335 \$	275 \$	540 \$	487 \$
Marge RAIIA ajustée ⁽²⁾	15,2 %	16,4 %	15,5 %	15,6 %
Résultat net ⁽³⁾	19 \$	10 \$	129 \$	312 \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾	111 \$	80 \$	155 \$	193 \$
RPA dilué (en dollars) ⁽³⁾	0,12 \$	0,03 \$	1,14 \$	3,00 \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾⁽³⁾	1,04 \$	0,72 \$	1,40 \$	1,79 \$

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Lié aux activités poursuivies seulement.

Analyse des résultats consolidés

Revenus

Les revenus pour le trimestre clos le 30 juin 2024 ont augmenté de 528 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement :

- des revenus tirés des activités de fabrication et autres activités qui ont augmenté de 448 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du nombre de livraisons d'avions et de l'accroissement des prix de vente; et
- des revenus tirés des activités de service qui ont augmenté de 79 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les revenus pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont augmenté de 356 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement :

- des revenus tirés des activités de fabrication et autres activités qui ont augmenté de 223 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du nombre de livraisons d'avions et de l'accroissement des prix de vente; et
- des revenus tirés des activités de service qui ont augmenté de 132 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Marge brute⁽¹⁾

La marge brute⁽¹⁾ en pourcentage des revenus pour le trimestre clos le 30 juin 2024 a diminué de 1,9 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'apport moins élevé des grands avions et des activités de service, en partie contrebalancé par l'apport plus élevé des avions intermédiaires.

La marge brute⁽¹⁾ en pourcentage des revenus pour le semestre clos le 30 juin 2024 a diminué de 0,5 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'apport moins élevé des grands avions, en partie contrebalancé par l'apport plus élevé des activités de service et des avions intermédiaires.

Marge RAI⁽¹⁾ et marge RAI ajustée⁽²⁾

La marge RAI ajustée⁽²⁾ pour le trimestre clos le 30 juin 2024 a diminué de 1,5 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison :

- de l'apport moins élevé des grands avions et des activités de service; et
- de l'augmentation des charges de R et D, y compris l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques.

En partie contrebalancés par :

- l'apport plus élevé des avions intermédiaires.

La marge RAI⁽¹⁾ pour le trimestre clos le 30 juin 2024 a diminué de 5,9 points de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Le RAI comprend certains montants qui ne sont pas inclus dans le RAI ajusté⁽³⁾, comme des postes de l'état du résultat, dont la perte liée (gain lié) à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), les charges de restructuration (reprises), ainsi que certains éléments liés aux régimes de retraite et des créances légales non commerciales inclus dans les autres charges (revenus), le cas échéant.

La marge RAI ajustée⁽²⁾ pour le semestre clos le 30 juin 2024 a diminué de 0,2 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison :

- de l'apport moins élevé des grands avions.

En partie contrebalancé par :

- l'apport plus élevé des activités de service et des avions intermédiaires.

La marge RAI⁽¹⁾ pour le semestre clos le 30 juin 2024 a diminué de 2,7 points de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Le RAI comprend certains montants qui ne sont pas inclus dans le RAI ajusté⁽³⁾, comme des postes de l'état du résultat, dont la perte liée (gain lié) à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), les charges de restructuration (reprises), ainsi que certains éléments liés aux régimes de retraite et des créances légales non commerciales inclus dans les autres charges (revenus), le cas échéant.

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Charges nettes (revenus nets) de financement

Les charges nettes de financement ont totalisé respectivement 194 millions \$ et 244 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, comparativement à 244 millions \$ et 167 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La diminution de 50 millions \$ des charges nettes de financement pour le trimestre est surtout attribuable à :

- une variation nette de certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, découlant essentiellement de la variation hors trésorerie de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme (189 millions \$).

En partie contrebalancée par :

- des pertes liées au remboursement partiel de certains billets de premier rang (127 millions \$).

L'augmentation de 77 millions \$ des charges nettes de financement pour le semestre est surtout attribuable à :

- des pertes liées au remboursement intégral et/ou partiel de certains billets de premier rang (89 millions \$).

En partie contrebalancées par :

- une variation nette de certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, découlant essentiellement de la variation hors trésorerie de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme (29 millions \$).

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et de différences temporaires contrebalancée en partie par les différences permanentes. Pour le semestre, le taux de recouvrement d'impôt effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et de différences temporaires, et aux différences permanentes.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux de recouvrement d'impôt effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et de différences temporaires, contrebalancée en partie par les différences permanentes. Pour le semestre, le taux de recouvrement d'impôt effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et de différences temporaires, et aux différences permanentes.

Développement de produits

Investissements dans le développement de produits

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Additions à l'outillage des programmes aéronautiques ⁽¹⁾	26 \$	28 \$	50 \$	52 \$
Charges de R et D, montant brut ⁽²⁾	12	13	22	22
	38 \$	41 \$	72 \$	74 \$
En pourcentage des revenus	1,7 %	2,4 %	2,1 %	2,4 %

⁽¹⁾ Représentent le montant net capitalisé dans l'outillage des programmes aéronautiques ainsi que le montant versé aux fournisseurs à la réception de pièces pour les coûts de développement acquis qu'ils ont engagés.

⁽²⁾ À l'exclusion de l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques de respectivement 91 millions \$ et 126 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 61 millions \$ et 113 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023), car les investissements connexes sont déjà inclus dans l'outillage des programmes aéronautiques, et à l'exclusion des crédits d'impôt à l'investissement comptabilisés en réduction des charges de R et D de respectivement néant et 21 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 1 million \$ et 1 million \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).

Le processus de développement et de certification de l'avion *Global 8000* de Bombardier se déroule comme prévu, et la mise en service de l'avion est prévue pour 2025⁽¹⁾. Annoncé en 2022, l'avion d'affaires *Global 8000* aura un rayon d'action de 8000 milles marins et, grâce à une vitesse maximale de Mach 0,94⁽²⁾, sera l'avion le plus rapide de l'industrie.

⁽¹⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Sous certaines conditions d'exploitation, par rapport aux avions actuellement en service.

Livraisons d'avions et carnet de commandes

Livraisons d'avions

(en unités)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Avions d'affaires				
Intermédiaires	20	15	32	23
Grands	19	14	27	28
	39	29	59	51

Carnet de commandes

(en milliards de dollars)	30 juin 2024	Aux 31 décembre 2023
Carnet de commandes ⁽¹⁾	14,9 \$	14,2 \$

⁽¹⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et les services.

À la fin du premier semestre de 2024, Bombardier avait un solide carnet de commandes d'avions d'affaires totalisant 14,9 milliards \$. La direction surveille continuellement l'horizon du carnet de commandes et les cadences de production afin qu'ils correspondent aux activités de vente, à la demande du marché et aux délais de livraison des avions.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

L'augmentation des actifs de 145 millions \$ pour le semestre s'explique principalement par :

- une augmentation de 576 millions \$ des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production;
- une augmentation de 83 millions \$ des actifs d'impôt différé;
- une augmentation de 80 millions \$ des immobilisations corporelles;
- une augmentation de 71 millions \$ des créances clients et autres débiteurs; et
- une augmentation de 56 millions \$ des autres actifs.

En partie contrebalancées par :

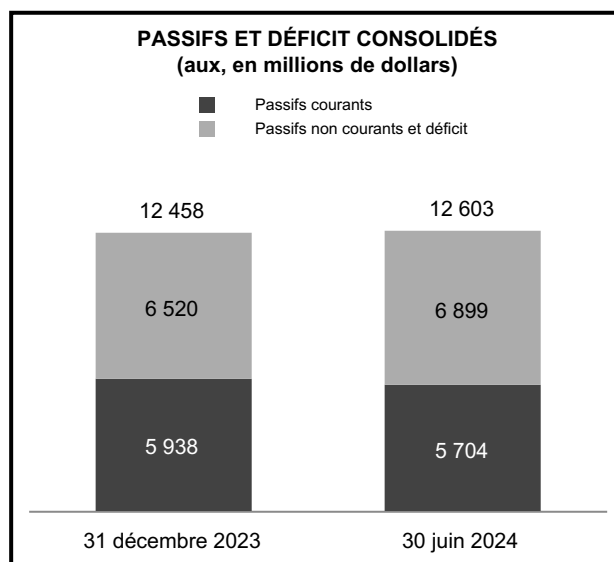
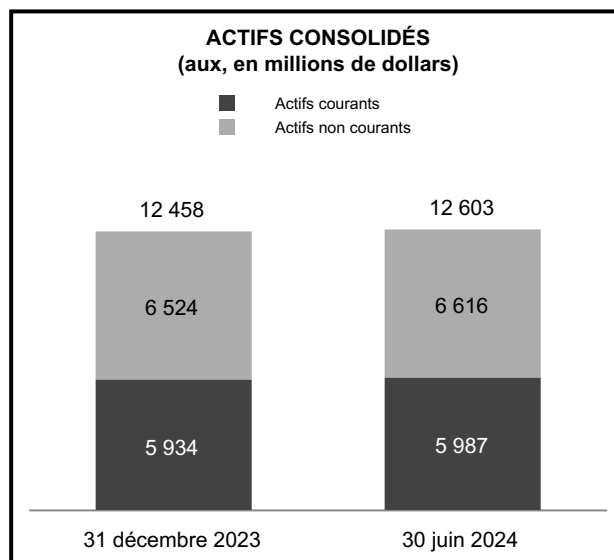
- une diminution de 578 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Se reporter à l'état des flux de trésorerie consolidé pour le semestre clos le 30 juin 2024 et à la rubrique Liquidités disponibles du présent rapport de gestion; et
- une diminution de 77 millions \$ de l'outillage des programmes aéronautiques.

L'augmentation de 145 millions \$ du total des passifs et du déficit au cours du semestre s'explique par une augmentation de 260 millions \$ des capitaux propres⁽¹⁾ contrebalancée en partie par une baisse de 115 millions \$ des passifs, comme il est mentionné ci-après :

- une augmentation de 264 millions \$ des passifs sur contrat découlant des avances sur programmes aéronautiques attribuables aux nouvelles commandes et aux paiements progressifs des clients.

En partie contrebalancée par :

- une diminution de 148 millions \$ du passif lié aux avantages de retraite en raison surtout de la réévaluation des régimes à prestations définies;
- une diminution de 57 millions \$ des obligations au titre de la dette à long terme⁽²⁾ en raison du remboursement partiel de certains billets de premier rang, contrebalancée en partie par l'émission de titres de dette à long terme;
- une diminution de 57 millions \$ des autres passifs financiers⁽³⁾; et
- une diminution de 46 millions \$ des autres passifs.



⁽¹⁾ Se reporter à l'état des variations des capitaux propres consolidé pour le semestre clos le 30 juin 2024 pour plus de détails.

⁽²⁾ Voir la Note 15 – Dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽³⁾ Aux fins de la situation financière consolidée, les explications comprises dans la présente rubrique ne tiennent pas compte de l'incidence des mécanismes de prêts adossés que la Société a conclus avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables et avec MHI relativement à certains actifs et passifs. Se reporter à la Note 10 – Autres actifs financiers et à la Note 13 – Autres passifs financiers de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie disponibles (utilisation)⁽¹⁾

Flux de trésorerie disponibles (utilisation)⁽¹⁾ des activités poursuivies

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Résultat net des activités poursuivies	19 \$	10 \$	129 \$	312 \$
Éléments hors trésorerie				
Amortissement	119	85	182	159
Charges de dépréciation des immobilisations incorporelles	—	3	—	3
Impôts sur le résultat différé (recouvrement)	(25)	(9)	(63)	(95)
Charge à base d'actions	6	7	11	11
Pertes sur remboursement de dette à long terme	127	—	127	38
Variation nette des soldes hors trésorerie	(277)	(230)	(760)	(724)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies	(31)	(134)	(374)	(296)
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(37)	(88)	(81)	(173)
Flux de trésorerie disponibles (utilisation)⁽¹⁾	(68) \$	(222) \$	(455) \$	(469) \$

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies

L'augmentation de 103 millions \$ des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour le trimestre est surtout attribuable à :

- une hausse du résultat net des activités poursuivies avant les éléments hors trésorerie susmentionnés (150 millions \$).

En partie contrebalancée par :

- un écart négatif par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent de la variation nette des soldes hors trésorerie (47 millions \$) (voir les explications ci-après).

La diminution de 78 millions \$ des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour le semestre est surtout attribuable à :

- une baisse du résultat net des activités poursuivies avant les éléments hors trésorerie susmentionnés (42 millions \$); et
- un écart négatif par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent de la variation nette des soldes hors trésorerie (36 millions \$) (voir les explications ci-après).

Variation nette des soldes hors trésorerie

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, les sorties de fonds de 277 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une diminution des passifs sur contrat en raison de la composition des commandes et des livraisons;
- une variation des autres actifs et passifs financiers nets, du fait surtout d'une variation hors trésorerie de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme; et
- une augmentation des créances clients et autres débiteurs.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les sorties de fonds de 230 millions \$ sont grandement attribuables à :

- une augmentation des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production.

En partie contrebalancée par :

- une augmentation des passifs sur contrat par suite de l'activité de prise de commandes; et
- une augmentation des fournisseurs et autres créditeurs attribuable essentiellement à l'échéancier et à l'intensification de la cadence de production.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sorties de fonds de 760 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une augmentation des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production;
- une variation des autres actifs et passifs financiers nets, du fait surtout d'une variation hors trésorerie de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme;
- une augmentation des créances clients et autres débiteurs;
- une augmentation des autres actifs; et
- une diminution des autres passifs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des passifs sur contrat découlant essentiellement des paiements progressifs des clients et des nouvelles commandes.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les sorties de fonds de 724 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une augmentation des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production;
- une augmentation des autres actifs financiers nets découlant essentiellement de la variation hors trésorerie de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme et des paiements en vertu des garanties de valeur résiduelle liés aux cessions d'activités antérieures; et
- une diminution des autres passifs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des passifs sur contrat par suite de l'activité de prise de commandes; et
- une augmentation des fournisseurs et autres créditeurs attribuable essentiellement à l'échéancier et à l'intensification de la cadence de production.

Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(37) \$	(88) \$	(81) \$	(173) \$

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de respectivement 51 millions \$ et 92 millions \$, en raison surtout des activités liées à la nouvelle installation de fabrication à l'Aéroport Pearson de Toronto menées l'an dernier.

Liquidités disponibles⁽¹⁾

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	1 181 \$	1 142 \$	1 594 \$	1 291 \$
Flux de trésorerie disponibles (utilisation) des activités poursuivies ⁽¹⁾	(68)	(222)	(455)	(469)
Variations de l'encaisse affectée ⁽²⁾	—	—	—	392
Vente (achat) de placements dans des titres	38	(4)	30	91
Produit net de l'émission de titres de dette à long terme	1 476	—	1 476	739
Remboursements de dette à long terme	(1 599)	—	(1 599)	(1 163)
Païement d'obligations locatives	(12)	(12)	(21)	(17)
Dividendes versés – actions privilégiées	(5)	(5)	(11)	(11)
Émission d'actions classe B	13	16	13	57
Achat d'actions classe B détenues en fiducie dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI	—	(6)	—	(6)
Rachat d'actions classe B	—	(4)	—	(4)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	—	1	—
Autres	(8)	(22)	(12)	(17)
Solde à la fin de la période	1 016 \$	883 \$	1 016 \$	883 \$

Après la publication des résultats du premier semestre et compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'affectation du produit au remboursement de la dette, les liquidités disponibles⁽¹⁾ de la Société demeurent solides à environ 1,3 milliard \$, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1,0 milliard \$ ainsi qu'un montant de 300 millions \$ au titre d'une facilité de crédit rotative garantie confirmée. Cette facilité de 300 millions \$ vient à échéance en 2027 et est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Au 30 juin 2024, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit et le montant disponible à cette date aux fins de prélèvement en fonction des garanties, qui est susceptible de varier de temps à autre, s'élevait à 300 millions \$.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Comprennent les garanties en trésorerie en nantissement de diverses garanties bancaires.

Besoins futurs de liquidités

Aucune dette à long terme ne vient à échéance d'ici 2026.

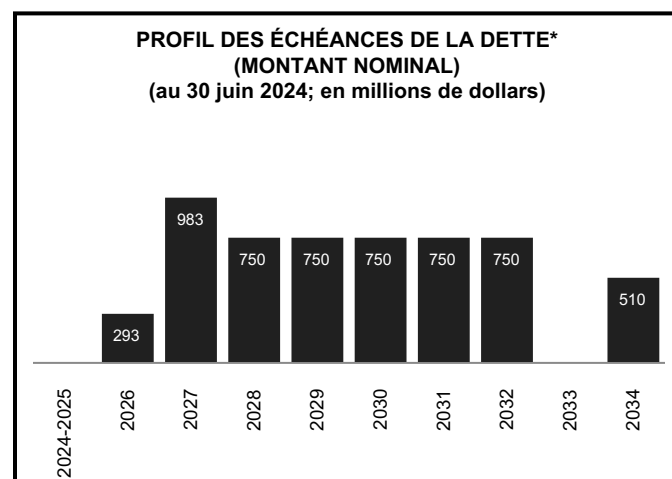
En avril 2024, la Société a clôturé son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2031 d'un montant en capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux nominal de 7,25 % par année et ont été vendus à 99,75 % de leur valeur nominale. La Société a affecté le produit net au financement du remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2026 d'un montant global de 497 millions \$ ainsi qu'au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 200 millions \$. De plus, la Société a effectué le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 100 millions \$ au moyen de la trésorerie au bilan.

En juin 2024, la Société a clôturé son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2032 d'un montant en capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux nominal de 7,00 % par année et ont été vendus à la valeur nominale. La Société a affecté le produit net ainsi que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au financement du remboursement des billets de premier rang suivants. En juin 2024, la Société a réalisé le remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2026 d'un montant global de 338 millions \$ ainsi que le remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 450 millions \$.

Voir la Note 15 – Dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Nous sommes d'avis que nos liquidités disponibles⁽¹⁾ de 1,3 milliard \$ sont suffisantes pour mettre en œuvre notre plan à court terme. À l'heure actuelle, nous prévoyons que ces sources de financement nous permettront de développer et de mettre à niveau des produits ainsi que d'investir dans des immobilisations corporelles afin d'accroître notre compétitivité, de soutenir notre croissance, de satisfaire à tous les autres besoins financiers prévus actuellement dans un avenir prévisible et de verser des dividendes sur actions privilégiées dans la mesure où le conseil d'administration déclare pareils dividendes⁽²⁾.

La Société a l'intention de continuer à refinancer opportunément sa dette ou à affecter les liquidités excédentaires au remboursement de la dette et de continuer à évaluer les stratégies de réduction de la dette les plus efficaces, notamment par des rachats, des offres publiques d'achat et des rachats sur le marché libre. Les montants en cause pourraient être importants.



* Comprend d'autres dettes à long terme s'élevant à 18 millions \$ qui sont comprises dans la dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2024.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

Solvabilité

En mai 2024, Moody's Investors Service, Inc. a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B2 à B1. En juin 2024, S&P Global Ratings a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B à B+.

Cotes de crédit

	Cote d'émetteur de Bombardier Inc.	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
Moody's Investors Service, Inc.	B1	B2
S&P Global Ratings	B+	B

À long terme, la Société croit qu'elle sera bien placée pour continuer à améliorer ses cotes de crédit et, ainsi, se rapprocher d'une notation de crédit de première qualité pour l'entreprise puisqu'elle prévoit poursuivre son désendettement et afficher des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾⁽²⁾ positifs.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

STRUCTURE DU CAPITAL

La Société analyse sa structure du capital en utilisant des indicateurs établis qui reposent sur une vaste vue économique de la Société pour en évaluer la solvabilité. La Société a mis l'accent sur son plan visant à faire du désendettement une de ses grandes priorités et poursuivra l'exécution de ce plan selon une approche graduelle.

À mesure que la Société redéfinit ses activités et récolte les fruits de ses différentes initiatives, elle vise à réduire son ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté⁽¹⁾ à environ 2x à 2,5x d'ici 2025⁽²⁾. La Société a l'intention d'y parvenir en continuant de faire croître le RAIIA ajusté⁽³⁾ jusqu'à ce qu'il excède 1,625 milliard \$, soit l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2025, et d'affecter les liquidités excédentaires disponibles au remboursement de la dette⁽²⁾.

La Société vise à s'aménager une marge de manœuvre adéquate quant aux échéances de la dette en refinançant opportunément sa dette ou en affectant les liquidités excédentaires au remboursement de la dette, de façon à bâtir des ensembles d'échéances de dette gérables et plus flexibles tout en se concentrant sur la réduction de sa charge d'intérêt.

⁽¹⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

⁽³⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Indicateurs globaux – Ces indicateurs globaux ne correspondent pas aux ratios exigés en vertu des clauses restrictives.

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
Intérêts payés sur la dette à long terme⁽¹⁾	426 \$	425 \$
Dette à long terme	5 550 \$	5 607 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 016	1 594
Dette nette ajustée⁽²⁾	4 534 \$	4 013 \$
RAII	743 \$	793 \$
Amortissement	454	431
Charges de restructuration (reprises) ⁽³⁾⁽⁴⁾	—	1
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽³⁾⁽⁵⁾	(22)	(81)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽³⁾⁽⁶⁾	80	83
Créances légales non commerciales	25	—
Éléments liés aux régimes de retraite ⁽³⁾⁽⁷⁾	3	3
RAIIA ajusté⁽²⁾	1 283 \$	1 230 \$
Ratio de la dette ajustée sur le RAIIA ajusté⁽⁸⁾	3,5	3,3

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 - Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Comprend les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽⁵⁾ Comprend les variations des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁶⁾ Comprend la dépréciation ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

⁽⁷⁾ Comprend la perte liée à l'achat des rentes de retraite.

⁽⁸⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

En outre, la Société surveille séparément son passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ qui s'élevait à 492 millions \$ au 30 juin 2024. L'évaluation de ce passif dépend de nombreuses et importantes hypothèses actuarielles et financières à long terme comme les taux d'actualisation, les croissances futures des salaires, les taux d'inflation et les taux de mortalité. Au cours des derniers exercices, ce passif a été particulièrement volatil en raison des fluctuations des taux d'actualisation. Cette volatilité est exacerbée par la nature à long terme de l'obligation. La Société surveille étroitement l'incidence du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ sur ses flux de trésorerie futurs et a lancé ces dernières années des mesures importantes d'atténuation des risques à cet égard, comme le rachat des engagements de rentes au nom des participants aux régimes de retraite. La diminution de 168 millions du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ s'explique comme suit :

Variation du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾	
Solde au 31 décembre 2023	660 \$ ⁽²⁾
Fluctuations des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	(207)
Cotisations de la Société	(43)
Gains actuariels sur les actifs des régimes de retraite	(18)
Fluctuations des taux de change	(15)
Coûts des services rendus	35
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	17
Autres	63
Solde au 30 juin 2024	492 \$⁽²⁾

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Comprend un actif au titre des avantages de retraite de 163 millions \$ au 30 juin 2024 (143 millions \$ au 31 décembre 2023).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Ce rapport de gestion repose sur les résultats établis selon les IFRS et sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières suivantes :

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	
Mesures financières non conformes aux PCGR	
RAII ajusté	RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises), la perte liée (le gain lié) à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat de rentes de retraite, et les créances légales non commerciales.
RAIIA ajusté	RAII ajusté, plus la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
Résultat net ajusté	Résultat net des activités poursuivies, compte non tenu des charges de restructuration (reprises), de la perte liée (du gain lié) à une cession d'activités, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat de rentes de retraite, les créances légales non commerciales, certains gains nets ou pertes nettes découlant des modifications d'évaluation des provisions ou des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, les pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, les variations des taux d'actualisation des provisions et l'incidence fiscale connexe de ces éléments.
Flux de trésorerie disponibles (utilisation)	Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles.
Liquidités disponibles	Trésorerie et équivalents de trésorerie, plus les montants disponibles en vertu des facilités de crédit.
Dette nette ajustée	Dette à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires, le cas échéant.
Ratios financiers non conformes aux PCGR	
RPA ajusté	RPA calculé d'après le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. au moyen de la méthode du rachat d'actions en tenant compte de l'exercice de tous les facteurs de dilution.
Marge RAIL ajustée	RAII ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Marge RAIIA ajustée	RAIIA ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté	Dette nette ajustée, divisée par le RAIIA ajusté.
Mesures financières supplémentaires	
Intérêts payés sur la dette à long terme	Intérêts payés comprenant les intérêts sur la dette à long terme, compte tenu de l'incidence des couvertures, le cas échéant, excluant les coûts initiaux payés relatifs à la négociation de facilités d'emprunt ou de crédit.
Marge RAIL	RAII, en pourcentage des revenus totaux.
Marge brute en pourcentage	Marge brute, en pourcentage des revenus totaux.
Passif net lié aux avantages de retraite	Passif lié aux avantages de retraite moins les actifs liés aux avantages de retraite.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont des mesures tirées principalement des états financiers consolidés, mais ne sont pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières similaires utilisées par d'autres émetteurs. L'exclusion de certains éléments des mesures de rendement non conformes aux PCGR ou autres mesures financières ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement ponctuels.

RAII ajusté

Le RAII ajusté est défini comme le RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾⁽²⁾, la perte liée (le gain lié) à une cession d'activités⁽¹⁾⁽³⁾, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽¹⁾⁽⁴⁾, certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite⁽¹⁾, et les créances légales non commerciales⁽¹⁾. La direction utilise le RAII ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RAIIA ajusté

Le RAIIA ajusté est défini comme le RAII compte non tenu des charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾⁽²⁾, de la perte liée (du gain lié) à une cession d'activités⁽¹⁾⁽³⁾, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽¹⁾⁽⁴⁾, de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite⁽¹⁾, des créances légales non commerciales⁽¹⁾ et des charges d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction utilise le RAIIA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise, étant donné qu'elle ne tient pas compte de l'incidence des éléments habituellement associés aux activités d'investissement ou de financement et des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté correspond au résultat net des activités poursuivies, ajusté pour exclure certains éléments précis qui sont importants, mais qui, selon le jugement de la direction, ne reflètent pas les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments comprennent des ajustements liés aux charges de restructuration (reprises)⁽¹⁾⁽²⁾, à la perte liée (au gain lié) à une cession d'activités⁽¹⁾⁽³⁾, à la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)⁽¹⁾⁽⁴⁾, à certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite⁽¹⁾, aux créances légales non commerciales⁽¹⁾, à certains gains et pertes nets découlant des modifications de l'évaluation des provisions et des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, aux pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, à la variation des taux d'actualisation des provisions et à l'incidence fiscale connexe de ces éléments. La direction utilise le résultat net ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le résultat net ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RPA ajusté

Le RPA ajusté correspond au résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour la période. La direction utilise le RPA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le RPA ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Marge RAII ajustée

La marge RAII ajustée correspond au RAII ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAII ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAII ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

(1) Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

(2) Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

(3) Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

(4) Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Marge RAIIA ajustée

La marge RAIIA ajustée correspond au RAIIA ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAIIA ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAIIA ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Rapprochement du RAI ajusté et du RAI et calcul de la marge RAI ajustée

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
RAI	191 \$	245 \$	335 \$	385 \$
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	—	—	(1)	—
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	(58)	—	(59)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	—	3	(1)	2
Créances légales non commerciales	25	—	25	—
RAI ajusté	216 \$	190 \$	358 \$	328 \$
Total des revenus	2 203 \$	1 675 \$	3 484 \$	3 128 \$
Marge RAI ajustée	9,8 %	11,3 %	10,3 %	10,5 %

Rapprochement du RAIIA ajusté et du RAI et calcul de la marge RAIIA ajustée

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
RAI	191 \$	245 \$	335 \$	385 \$
Amortissement	119	85	182	159
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	—	—	(1)	—
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	(58)	—	(59)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	—	3	(1)	2
Créances légales non commerciales	25	—	25	—
RAIIA ajusté	335 \$	275 \$	540 \$	487 \$
Total des revenus	2 203 \$	1 675 \$	3 484 \$	3 128 \$
Marge RAIIA ajustée	15,2 %	16,4 %	15,5 %	15,6 %

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Trimestres clos les 30 juin			
	2024		2023	
	(par action)		(par action)	
Résultat net des activités poursuivies	19	\$	10	\$
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :				
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	—	(58)	(0,59)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	—	—	3	0,03
Créances légales non commerciales	25	0,25	—	—
Ajustements de la charge nette (du revenu net) de financement liés à ce qui suit :				
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	(69)	(0,70)	120	1,20
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	9	0,09	6	0,06
Pertes sur remboursement de dette à long terme	127	1,28	—	—
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	—	(1)	(0,01)
Résultat net ajusté	111		80	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(8)		(8)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	103	\$	72	\$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)	99 505		99 363	
RPA ajusté (en dollars)	1,04	\$	0,72	\$

Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Trimestres clos les 30 juin	
	2024	2023
RPA dilué des activités poursuivies	0,12	0,03
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :		
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	(0,59)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	—	0,03
Créances légales non commerciales	0,25	—
Ajustements de la charge nette (du revenu net) de financement liés à ce qui suit :		
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	(0,70)	1,20
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	0,09	0,06
Pertes sur remboursement de dette à long terme	1,28	—
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	(0,01)
RPA ajusté	1,04	0,72

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Semestres clos les 30 juin			
	2024		2023	
	(par action)		(par action)	
Résultat net des activités poursuivies	129	\$	312	\$
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :				
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	(1)	(0,01)	—	—
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	—	(59)	(0,60)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	(1)	(0,01)	2	0,02
Créances légales non commerciales	25	0,25	—	—
Ajustements de la charge nette (du revenu net) de financement liés à ce qui suit :				
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	(141)	(1,42)	(112)	(1,13)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	17	0,17	12	0,12
Pertes sur remboursement de dette à long terme	127	1,28	38	0,38
Résultat net ajusté	155		193	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(16)		(16)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	139	\$	177	\$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)	99 235		99 131	
RPA ajusté (en dollars)	1,40	\$	1,79	\$

Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023
RPA dilué des activités poursuivies	1,14 \$	3,00 \$
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :		
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾	(0,01)	—
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾	—	(0,60)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾	(0,01)	0,02
Créances légales non commerciales	0,25	—
Ajustements de la charge nette (du revenu net) de financement liés à ce qui suit :		
Perte nette (gain net) sur certains instruments financiers	(1,42)	(1,13)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	0,17	0,12
Pertes sur remboursement de dette à long terme	1,28	0,38
RPA ajusté	1,40 \$	1,79 \$

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 – Reclassement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

Flux de trésorerie disponibles (utilisation)

Les flux de trésorerie disponibles (utilisation) correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles. La direction croit que cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la trésorerie disponible générée pour les actionnaires de la Société, pour le remboursement de la dette et pour les acquisitions, une fois engagées les dépenses en immobilisations requises à l'appui des activités courantes de l'entreprise et de la création de valeur à long terme. Cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR ne correspond pas aux flux de trésorerie disponibles résiduels aux fins des dépenses discrétionnaires, étant donné qu'elle ne tient pas compte de certaines sorties de fonds obligatoires, comme le remboursement de la dette arrivant à échéance. La direction a recours aux flux de trésorerie disponibles (utilisation) à titre de mesure d'évaluation de la performance de l'entreprise et de la génération de liquidités dans son ensemble.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (utilisation) et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2024	30 juin 2023	2024	30 juin 2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies	(31) \$	(134) \$	(374) \$	(296) \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(37)	(88)	(81)	(173)
Flux de trésorerie disponibles (utilisation) des activités poursuivies	(68) \$	(222) \$	(455) \$	(469) \$

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie plus les montants disponibles aux termes de facilités de crédit. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la capacité de la Société de répondre aux besoins de liquidités prévus, y compris de soutenir les initiatives de développement de produits et assurer la souplesse financière. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement des liquidités disponibles et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Aux	30 juin 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 016 \$	1 594 \$
Montants disponibles en vertu de la facilité de crédit rotative ⁽¹⁾	300	251
Liquidités disponibles	1 316 \$	1 845 \$

⁽¹⁾ Facilité de crédit rotative garantie confirmée de 300 millions \$ qui vient à échéance en 2027, laquelle est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Au 30 juin 2024, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit et le montant disponible à cette date aux fins de prélèvement en fonction des garanties, qui est susceptible de varier de temps à autre, s'élevait à 300 millions \$.

Dette nette ajustée

La dette nette ajustée correspond à la dette à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure utile parce qu'elle reflète la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

La direction utilise le ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté comme mesure de crédit utile permettant de mesurer la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Ce ratio financier non conforme aux PCGR n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de le comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement de la dette nette ajustée et de la dette à long terme et calcul du ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dette à long terme	5 550 \$	5 607 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 016	1 594
Dette nette ajustée	4 534 \$	4 013 \$
RAIIA ajusté	1 283 \$	1 230 \$
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté	3,5	3,3

AUTRES

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan figurant à la section Autres dans notre rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour une description de ces arrangements, et à la Note 19 – Engagements et éventualités des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nous œuvrons dans une industrie qui comporte des facteurs de risque et des incertitudes variés. Les risques et incertitudes qui, selon nous, à l'heure actuelle, pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière, nos flux de trésorerie, nos résultats opérationnels et notre réputation figurent à la section Autres de notre rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2023, mais ne sont pas forcément les seuls risques et incertitudes auxquels nous faisons face.

Il n'y a pas eu de changement important dans ces risques et incertitudes au cours du semestre clos le 30 juin 2024, sauf pour ce qui est décrit ailleurs dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la Note 19 – Engagements et éventualités de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Si l'un de ces risques, ou tout autre risque et toute autre incertitude que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non important, se produit réellement ou devient un risque important, nos activités commerciales, notre situation financière, nos flux de trésorerie et nos résultats opérationnels pourraient être considérablement touchés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours du semestre clos le 30 juin 2024 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

AUTRES

Le 1^{er} avril 2024, la Société a confirmé qu'elle avait obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto de racheter, dans le cadre de sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA), du 3 avril 2024 au 2 avril 2025, jusqu'à 1 750 000 actions classe B (droits de vote limités). Les actions classe B (droits de vote limités) rachetées dans le cadre de l'OPRCNA seront soit a) annulées dans le but d'atténuer l'effet de dilution de l'octroi d'options d'achat d'actions en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société, soit b) émises pour le compte et au nom de Société de fiducie Computershare du Canada, en sa qualité de fiduciaire dans le cadre d'un compte en fiducie pour les régimes d'avantages sociaux des employés, et utilisées éventuellement pour éteindre les obligations de la Société aux termes de certains de ses régimes incitatifs à base d'actions à l'intention des employés, notamment ses régimes d'UAR et d'UAI ou c) annulées afin de gérer la situation des fonds propres de la Société tout en créant de la valeur pour ses actionnaires.

TAUX DE CHANGE

Nous sommes exposés à des fluctuations de taux de change découlant de la conversion des revenus, des charges, des actifs et des passifs des établissements à l'étranger utilisant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain, principalement l'euro, et de la conversion d'opérations libellées en devises étrangères, principalement le dollar canadien.

Les taux de change utilisés pour convertir les actifs et les passifs en dollars américains étaient comme suit aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023	(Diminution)
Euro	1,0704	1,1062	(3) %
Dollar canadien	0,7299	0,7559	(3) %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les charges en dollars américains étaient comme suit pour les trimestres clos les :

	30 juin 2024	30 juin 2023	(Diminution)
Euro	1,0765	1,0884	(1) %
Dollar canadien	0,7309	0,7446	(2) %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les charges en dollars américains étaient comme suit pour les semestres clos les :

	30 juin 2024	30 juin 2023	Augmentation (diminution)
Euro	1,0813	1,0805	— %
Dollar canadien	0,7364	0,7421	(1) %

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières pour les huit derniers trimestres :

Exercices	2024		2023			2022		
	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre
Revenus	2 203 \$	1 281 \$	3 062 \$	1 856 \$	1 675 \$	1 453 \$	2 655 \$	1 455 \$
Résultat net								
Activités poursuivies	19 \$	110 \$	215 \$	(37) \$	10 \$	302 \$	241 \$	27 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	(45) \$	— \$	— \$	— \$
Total	19 \$	110 \$	215 \$	(37) \$	(35) \$	302 \$	241 \$	27 \$
RPA (en dollars)								
Activités poursuivies – de base	0,12 \$	1,04 \$	2,15 \$	(0,47) \$	0,03 \$	3,10 \$	2,48 \$	0,20 \$
Activités poursuivies – dilué	0,12 \$	1,02 \$	2,11 \$	(0,47) \$	0,03 \$	2,98 \$	2,40 \$	0,20 \$
Activités abandonnées – de base	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Activités abandonnées – dilué	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Données sur les actions autorisées, émises et en circulation, au 23 juillet 2024

	Autorisées	Émises et en circulation
Actions classe A (droits de vote multiples) ⁽¹⁾	143 680 000	12 349 370
Actions classe B (droits de vote limités) ⁽²⁾	143 680 000	86 509 349 ⁽³⁾
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 2	12 000 000	2 684 527
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 3	12 000 000	9 315 473
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 4	9 400 000	9 400 000

⁽¹⁾ Dix votes chacune, convertibles au gré du porteur en une action classe B à droits de vote limités.

⁽²⁾ Convertibles, au gré du porteur, en une action classe A sous réserve de certaines conditions.

⁽³⁾ Déduction faite de 1 144 085 actions classe B à droits de vote limités acquises et détenues en mains tierces dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI.

Données relatives aux options d'achat d'actions, UAR, UAD et UAI au 30 juin 2024

Options émises et en cours en vertu des régimes d'options d'achat d'actions	619 342
UAR, UAD et UAI émises et en cours en vertu des régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI	1 576 674
Actions classe B à droits de vote limités détenues en mains tierces au titre des obligations relatives aux UAR et aux UAI	1 144 085

Date prévue de publication de nos rapports financiers pour les 12 prochains mois

Troisième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 septembre 2024	7 novembre 2024
Rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024	6 février 2025
Premier rapport trimestriel pour la période se terminant le 31 mars 2025	1 ^{er} mai 2025
Deuxième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 juin 2025	31 juillet 2025

Informations

Bombardier Inc.

Relations avec les investisseurs

400, boulevard de la Côte-Vertu Ouest

Dorval (Québec) Canada H4S 1Y9

Téléphone : +1 514 240-9649

Courriel : investisseurs@bombardier.com

La publication du présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 a été autorisée par le conseil d'administration le 24 juillet 2024.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris le rapport annuel et la notice annuelle de la Société, peuvent être obtenus sur le site Internet de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, ou sur le site Internet de Bombardier dédié aux relations avec les investisseurs, à ri.bombardier.com.

L'avion *Global 8000* est actuellement en développement et une fois le développement finalisé, devra être certifié. Sa mise en service est prévue en 2025⁽¹⁾. Toutes les spécifications et les données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions.

Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express, Global Express XRS, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Link, Smart Link Plus, Smart Parts, Smart Parts Elite, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smart Services Défense, Smart Services Elite, SmartFix, SmartFix Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil et Touch sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

An English edition is available upon request to the Investor Relations Department, or on the Corporation's dedicated investor relations website at ir.bombardier.com.

⁽¹⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le semestre clos le 30 juin 2024

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

États financiers consolidés intermédiaires	36
Notes aux états financiers consolidés intermédiaires	42
1. MODE DE PRÉSENTATION	42
2. REVENUS	42
3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	43
4. AUTRES CHARGES (REVENUS)	43
5. CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT	44
6. RÉSULTAT PAR ACTION	45
7. INSTRUMENTS FINANCIERS	46
8. SOLDES DES CONTRATS	47
9. STOCKS	47
10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	47
11. AUTRES ACTIFS	48
12. PROVISIONS	48
13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS	48
14. AUTRES PASSIFS	49
15. DETTE À LONG TERME	49
16. RÉGIMES À BASE D' ACTIONS	50
17. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE	51
18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	51
19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	53
20. RECLASSEMENT	56

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans les états financiers consolidés.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RAI	Résultat avant impôts sur le résultat
Caisse	Caisse de dépôt et placement du Québec	RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat
DDRC	Dérivé désigné dans une relation de couverture	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
É.-U.	États-Unis	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
ÉCC	Écart de conversion cumulé	UAD	Unités d'actions différées
IAS	Normes comptables internationales	UAI	Unités d'actions incessibles
IASB	International Accounting Standards Board	UAR	Unités d'actions liées au rendement
MHI	Mitsubishi Heavy Industries, Ltd		
R et D	Recherche et développement		
R.-U.	Royaume-Uni		

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(Non audités)

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	Notes	2024	2023	2024	2023
Revenus	2	2 203 \$	1 675 \$	3 484 \$	3 128 \$
Coût des ventes	9	1 759	1 304	2 760	2 462
Marge brute		444	371	724	666
Charges de vente et d'administration		117	111	226	207
R et D	3	103	73	127	134
Autres charges (revenus) ⁽¹⁾	4	33	(3)	38	(3)
Charges de restructuration (reprises) ⁽¹⁾⁽²⁾		—	—	(1)	—
Perte liée (gain lié) à une cession d'activités ⁽¹⁾⁽³⁾		—	(58)	—	(59)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) ⁽¹⁾⁽⁴⁾		—	3	(1)	2
RAII		191	245	335	385
Charges de financement	5	271	253	407	309
Revenus de financement	5	(77)	(9)	(163)	(142)
RAI		(3)	1	91	218
Impôts sur le résultat (recouvrement)		(22)	(9)	(38)	(94)
Résultat net lié aux activités poursuivies		19 \$	10 \$	129 \$	312 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées ⁽⁵⁾		—	(45)	—	(45)
Résultat net		19 \$	(35) \$	129 \$	267 \$
RPA (en dollars)	6				
Activités poursuivies – de base		0,12 \$	0,03 \$	1,16 \$	3,13 \$
Activités poursuivies – dilué		0,12 \$	0,03 \$	1,14 \$	3,00 \$
Activités abandonnées – de base ⁽⁵⁾		0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	(0,48) \$
Activités abandonnées – dilué ⁽⁵⁾		0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	(0,46) \$
Total de base		0,12 \$	(0,44) \$	1,16 \$	2,65 \$
Total dilué		0,12 \$	(0,44) \$	1,14 \$	2,54 \$

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 – Reclassement pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprennent des indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et des pertes (gains) de compression, le cas échéant.

⁽³⁾ Comprennent les variations des provisions pour cessions antérieures.

⁽⁴⁾ Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

⁽⁵⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS
(Non audités)
(en millions de dollars américains)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Résultat net	19 \$	(35) \$	129 \$	267 \$
AERG				
Éléments qui peuvent être reclassés en résultat net				
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie				
Gain net (perte nette) sur instruments financiers dérivés	(39)	33	(88)	41
Reclassement en résultat ou dans l'actif non financier connexe	7	11	12	27
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	9	(12)	20	(18)
	(23)	32	(56)	50
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG				
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	—	4	(1)	12
ÉCC				
Placements nets dans les établissements à l'étranger	—	—	—	—
Éléments jamais reclassés en résultat net				
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des AERG				
Gain net (perte nette) réalisé(e)	—	—	—	(4)
Avantages de retraite				
Réévaluation des régimes à prestations définies	3	(48)	180	(95)
Total des AERG	(20)	(12)	123	(37)
Total du résultat global	(1) \$	(47) \$	252 \$	230 \$
Total du résultat global				
Activités poursuivies	(1) \$	(2) \$	252 \$	275 \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾	—	(45)	—	(45)
	(1) \$	(47) \$	252 \$	230 \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS
(Non audités)
Aux
(en millions de dollars américains)

	Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 016 \$	1 594 \$
Créances clients et autres débiteurs		329	258
Actifs sur contrat	8	91	84
Stocks	9	4 344	3 768
Autres actifs financiers	10	30	97
Autres actifs	11	177	133
Actifs courants		5 987	5 934
Immobilisations corporelles		1 455	1 375
Outillage des programmes aéronautiques		3 489	3 566
Impôts sur le résultat différés		538	455
Autres actifs financiers	10	751	757
Autres actifs	11	383	371
Actifs non courants		6 616	6 524
		12 603 \$	12 458 \$
Passifs			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 813 \$	1 820 \$
Provisions	12	55	78
Passifs sur contrat	8	3 327	3 455
Autres passifs financiers	13	112	148
Autres passifs	14	397	437
Passifs courants		5 704	5 938
Provisions	12	94	90
Passifs sur contrat	8	1 601	1 209
Dette à long terme	15	5 550	5 607
Avantages de retraite		655	803
Autres passifs financiers	13	906	972
Autres passifs	14	237	243
Passifs non courants		9 043	8 924
		14 747	14 862
Capitaux propres (déficit)			
Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		(2 144)	(2 404)
		12 603 \$	12 458 \$
Engagements et éventualités	19		

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Non audités)

Pour les semestres clos

(en millions de dollars américains)

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.									
	Capital social			Résultats non distribués (déficit)		Cumul des AERG				Total des capitaux propres (déficit)
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Bons de souscription	Autres résultats non distribués (déficit)	Gains (pertes) de réévaluation	Surplus d'apport	Juste valeur par le biais des AERG	Couvertures de flux de trésorerie	ÉCC	
Au 31 décembre 2023	347 \$	2 707 \$	— \$	(3 747) \$	(2 219) \$	479 \$	5 \$	39 \$	(15) \$	(2 404) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	129	—	—	—	—	—	129
AERG	—	—	—	—	180	—	(1)	(56)	—	123
	—	—	—	129	180	—	(1)	(56)	—	252
Dividendes – actions privilégiées, incluant les impôts	—	—	—	(16)	—	—	—	—	—	(16)
Actions distribuées – Régime d'UAR/UAI	—	19	—	—	—	(19)	—	—	—	—
Options exercées	—	20	—	—	—	(7)	—	—	—	13
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	11	—	—	—	11
Au 30 juin 2024	347 \$	2 746 \$	— \$	(3 634) \$	(2 039) \$	464 \$	4 \$	(17) \$	(15) \$	(2 144) \$
Au 1 ^{er} janvier 2023	347 \$	2 615 \$	11 \$	(4 161) \$	(1 992) \$	491 \$	(13) \$	(45) \$	(15) \$	(2 762) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	267	—	—	—	—	—	267
AERG	—	—	—	—	(95)	—	8	50	—	(37)
	—	—	—	267	(95)	—	8	50	—	230
Dividendes – actions privilégiées, incluant les impôts	—	—	—	(16)	—	—	—	—	—	(16)
Actions achetées – Régimes d'UAR/UAI ⁽¹⁾	—	(6)	—	—	—	—	—	—	—	(6)
Annulation d'actions classe B	—	(3)	—	—	—	(1)	—	—	—	(4)
Options exercées	—	84	—	—	—	(27)	—	—	—	57
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	11	—	—	—	11
Expiration de bons de souscription ⁽²⁾	—	—	(11)	—	—	11	—	—	—	—
Au 30 juin 2023	347 \$	2 690 \$	— \$	(3 910) \$	(2 087) \$	485 \$	(5) \$	5 \$	(15) \$	(2 490) \$

⁽¹⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la Société a acheté 0,1 million d'actions classe B (droits de vote limités) en vue du règlement d'obligations futures aux termes des régimes d'UAR et d'UAI à l'intention des employés de la Société, voir la Note 16 – Régimes à base d'actions.

⁽²⁾ En février 2023, 4 millions de bons de souscription détenus par la Caisse sont arrivés à échéance.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(Non audités)

(en millions de dollars américains)

		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	Notes	2024	2023	2024	2023
Activités opérationnelles					
Résultat net lié aux activités poursuivies		19 \$	10 \$	129 \$	312 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées ⁽¹⁾		—	(45)	—	(45)
Éléments sans effet de trésorerie					
Amortissement ⁽²⁾		119	85	182	159
Charges de dépréciation des immobilisations incorporelles		—	3	—	3
Impôts sur le résultat différés (recouvrement)		(25)	(9)	(63)	(95)
Charge à base d'actions	16	6	7	11	11
Pertes sur remboursement de dette à long terme	5	127	—	127	38
Variation nette des soldes hors trésorerie	17	(277)	(185)	(760)	(679)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – total		(31)	(134)	(374)	(296)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies		(31)	(134)	(374)	(296)
Activités d'investissement					
Additions aux immobilisations corporelles et incorporelles		(37)	(88)	(81)	(173)
Variations de l'encaisse affectée		—	—	—	392
Vente (achat) de placements dans des titres		38	(4)	30	91
Autres		(8)	(20)	(12)	(16)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – total		(7)	(112)	(63)	294
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités abandonnées ⁽¹⁾		(7)	(12)	(10)	(20)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités poursuivies		—	(100)	(53)	314
Activités de financement					
Produit net de l'émission de dette à long terme	15	1 476	—	1 476	739
Remboursement de dette à long terme	15	(1 599)	—	(1 599)	(1 163)
Paiement d'obligations locatives ⁽³⁾		(12)	(12)	(21)	(17)
Dividendes versés – actions privilégiées		(5)	(5)	(11)	(11)
Émission d'actions classe B		13	16	13	57
Achat d'actions classe B détenues en fiducie dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI		—	(6)	—	(6)
Rachats d'actions classe B		—	(4)	—	(4)
Autres		—	(2)	—	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – total		(127)	(13)	(142)	(406)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités poursuivies		(127)	(13)	(142)	(406)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		—	—	1	—
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(165)	(259)	(578)	(408)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 181	1 142	1 594	1 291
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		1 016 \$	883 \$	1 016 \$	883 \$
Information supplémentaire					
Trésorerie versée pour					
Intérêts		170 \$	151 \$	230 \$	230 \$
Impôts sur le résultat		5 \$	3 \$	9 \$	6 \$
Trésorerie reçue pour					
Intérêts		8 \$	11 \$	20 \$	23 \$
Impôts sur le résultat		— \$	— \$	— \$	— \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

⁽²⁾ Comprend 8 millions \$ et 17 millions \$ correspondant à un amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (7 millions \$ et 15 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).

⁽³⁾ Les paiements de loyers liés à la tranche d'intérêts, aux contrats de location à court terme, aux actifs de faible valeur et aux paiements de loyers variables qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives sont classés à titre de sorties de fonds découlant des activités opérationnelles. Les sorties de fonds pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 ont totalisé 20 millions \$ et 39 millions \$ (23 millions \$ et 38 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le semestre clos le 30 juin 2024

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Bombardier Inc. (« la Société » ou « nos » ou « nous ») est constituée en vertu des lois du Canada. La Société est un fabricant d'avions d'affaires et de certaines composantes importantes de structures d'avions ainsi qu'un fournisseur de services connexes.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars américains et ont été dressés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'IASB. Les états financiers consolidés intermédiaires appliquent les mêmes politiques comptables que les derniers états financiers consolidés annuels. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités et les notes inclus dans le Rapport financier de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 a été autorisée par le conseil d'administration le 24 juillet 2024.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

2. REVENUS

Les revenus de la Société par catégorie se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Avions d'affaires				
Fabrication et autres ⁽¹⁾	1 685 \$	1 237 \$	2 480 \$	2 257 \$
Services ⁽²⁾	507	428	984	852
Autres ⁽³⁾	11	10	20	19
	2 203 \$	1 675 \$	3 484 \$	3 128 \$

⁽¹⁾ Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, de solutions d'avions spécialisés et d'avions d'occasion.

⁽²⁾ Comprennent les revenus tirés des services après-vente, notamment les services de pièces, de *Smart Services*, de centres de services et de publications de matériel de formation et d'articles techniques.

⁽³⁾ Comprennent les revenus tirés de la vente de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les charges de R et D, nettes de l'aide gouvernementale, se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Coûts de R et D ⁽¹⁾	38 \$	35 \$	50 \$	64 \$
Moins : dépenses de développement capitalisées dans l'outillage des programmes aéronautiques	(26)	(23)	(49)	(43)
	12	12	1	21
Plus : amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques	91	61	126	113
	103 \$	73 \$	127 \$	134 \$

⁽¹⁾ Comprennent des crédits d'impôt à l'investissement de néant et 21 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (1 million \$ et 1 million \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).

4. AUTRES CHARGES (REVENUS)

Les autres charges (revenus)⁽¹⁾ se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Créances légales non commerciales	25 \$	— \$	25 \$	— \$
Coûts de mise en œuvre de système	8	5	16	6
Autres	—	(8)	(3)	(9)
	33 \$	(3) \$	38 \$	(3) \$

⁽¹⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises) au cours des périodes comparatives. Voir la Note 20 – Reclassement pour plus de détails.

5. CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT

Les charges de financement et les revenus de financement se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Charges de financement				
Pertes sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	127 \$	— \$	127 \$	38 \$
Perte nette sur certains instruments financiers ⁽²⁾	—	120	—	—
Désactualisation des avances	11	8	21	15
Charge d'intérêts des obligations locatives	9	10	19	20
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	9	6	17	12
Désactualisation d'autres passifs financiers	5	6	9	14
Désactualisation des provisions	—	1	1	2
Autres	4	8	4	10
	165	159	198	111
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	106	94	209	198
	271 \$	253 \$	407 \$	309 \$
Revenus de financement				
Gain net sur certains instruments financiers ⁽²⁾	(69) \$	— \$	(141) \$	(112) \$
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	(1)	—	—
Autres	(1)	—	(4)	(2)
	(70)	(1)	(145)	(114)
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(6)	(8)	(16)	(24)
Revenu tiré des placements dans des titres	(1)	—	(2)	(4)
	(7)	(8)	(18)	(28)
	(77) \$	(9) \$	(163) \$	(142) \$

⁽¹⁾ Représentent les pertes liées au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2026 et en 2027 pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (pertes liées au remboursement de la totalité des billets de premier rang échéant en 2024 et au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2025 pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).

⁽²⁾ Comprend les pertes nettes (gains nets) sur certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les options de rachat sur titres de dette à long terme.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le RPA de base et dilué a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
(Nombre d'actions, d'options d'achat d'actions, d'UAR, d'UAI et d'UAD, en milliers)				
Résultat net				
Activités poursuivies	19 \$	10 \$	129 \$	312 \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾	—	(45)	—	(45)
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(8)	(8)	(16)	(16)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de Bombardier Inc.	11 \$	(43) \$	113 \$	251 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	98 044	95 337	97 895	95 000
Effet net des options d'achat d'actions, des UAR, des UAI et des UAD	1 461	—	1 340	4 131
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	99 505	95 337	99 235	99 131
RPA (en dollars)				
Activités poursuivies – de base	0,12 \$	0,03 \$	1,16 \$	3,13 \$
Activités poursuivies – dilué	0,12 \$	0,03 \$	1,14 \$	3,00 \$
Activités abandonnées – de base ⁽¹⁾	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	(0,48) \$
Activités abandonnées – dilué ⁽¹⁾	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	(0,46) \$
Total de base	0,12 \$	(0,44) \$	1,16 \$	2,65 \$
Total dilué	0,12 \$	(0,44) \$	1,14 \$	2,54 \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

L'incidence de l'exercice des options d'achat d'actions, des UAR, des UAI et des UAD a été incluse dans le calcul du RPA dilué dans le tableau ci-dessus, à l'exception de respectivement 259 149 et 799 671 pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 6 067 428 et 1 689 018 pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023), étant donné que la valeur marchande moyenne des actions sous-jacentes était inférieure au prix d'exercice, ou que les seuils de prix de marché cibles prédéterminés des actions classe B (droits de vote limités) de la Société ou les cibles de performance financière prédéterminées n'avaient pas été atteints, ou que l'exercice des titres aurait un effet antidilutif.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers et leur valeur comptable et juste valeur se présentaient comme suit aux :

	Juste valeur par le biais du résultat net						
	Juste valeur par le biais du résultat net	Désignés	Juste valeur par le biais des AERG	Coût amorti	DDRC	Valeur comptable totale	Juste valeur
30 juin 2024							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 016 \$	— \$	1 016 \$	1 016 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	329	—	329	329
Autres actifs financiers	631	—	73	74	3	781	781
	631 \$	— \$	73 \$	1 419 \$	3 \$	2 126 \$	2 126 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 813 \$	— \$	1 813 \$	1 813 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	5 550	—	5 550	5 719
Autres passifs financiers	1	343	s. o.	644	30	1 018	1 030
	1 \$	343 \$	s. o.	8 007 \$	30 \$	8 381 \$	8 562 \$
31 décembre 2023							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 594 \$	— \$	1 594 \$	1 594 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	258	—	258	258
Autres actifs financiers	575	—	109	112	58	854	854
	575 \$	— \$	109 \$	1 964 \$	58 \$	2 706 \$	2 706 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 820 \$	— \$	1 820 \$	1 820 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	5 607	—	5 607	5 746
Autres passifs financiers	1	359	s. o.	753	7	1 120	1 129
	1 \$	359 \$	s. o.	8 180 \$	7 \$	8 547 \$	8 695 \$

s. o. : sans objet

8. SOLDES DES CONTRATS

Les actifs sur contrat représentent les coûts engagés et les marges comptabilisées sur les contrats de service de respectivement 91 millions \$ et 84 millions \$ au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Les passifs sur contrat étaient comme suit aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Avances sur programmes aéronautiques	4 500 \$	4 225 \$
Revenus différés sur les contrats de service à long terme	264	277
Autres revenus différés	164	162
	4 928 \$	4 664 \$
Dont la tranche courante	3 327 \$	3 455 \$
Dont la tranche non courante	1 601	1 209
	4 928 \$	4 664 \$

9. STOCKS

Les stocks étaient comme suit aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Programmes aéronautiques	3 649 \$	3 159 \$
Produits finis	695	609
	4 344 \$	3 768 \$

Le montant des stocks comptabilisé dans le coût des ventes a totalisé respectivement 1 528 millions \$ et 2 367 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 1 110 millions \$ et 2 090 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023). Ces montants comprennent une dépréciation des stocks de respectivement 10 millions \$ et 15 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de respectivement néant et 1 million \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (une dépréciation des stocks de respectivement 9 millions \$ et 21 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers étaient comme suit aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Créance à recevoir de SCAC ⁽¹⁾	343 \$	359 \$
Instruments financiers dérivés	291	274
Placements dans des titres	73	109
Encaisse affectée	62	77
Créance à recevoir de MHI ⁽²⁾	—	29
Autres	12	6
	781 \$	854 \$
Dont la tranche courante	30 \$	97 \$
Dont la tranche non courante	751	757
	781 \$	854 \$

⁽¹⁾ Cette créance à recevoir de SCAC représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables. Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

⁽²⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement aux garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer de néant au 30 juin 2024 (29 millions \$ au 31 décembre 2023). Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

11. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs étaient comme suit aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Charges payées d'avance	190 \$	175 \$
Avantages de retraite	163	143
Taxe de vente et autres taxes	109	87
Immobilisations incorporelles autres que l'outillage des programmes aéronautiques	71	78
Concessions de vente payées d'avance et frais différés des contrats	15	8
Autres	12	13
	560 \$	504 \$
Dont la tranche courante	177 \$	133 \$
Dont la tranche non courante	383	371
	560 \$	504 \$

12. PROVISIONS

Les variations des provisions se présentaient comme suit pour le semestre clos le 30 juin 2024 :

	Garanties de produits	Contrats déficitaires	Autres ⁽¹⁾	Total
Solde au 31 décembre 2023	140 \$	14 \$	14 \$	168 \$
Additions	32	4	1	37
Utilisation	(23)	(3)	(3)	(29)
Reprises	(25)	(1)	(2)	(28)
Charge de désactualisation	1	—	—	1
Solde au 30 juin 2024	125 \$	14 \$	10 \$	149 \$
Dont la tranche courante	45 \$	2 \$	8 \$	55 \$
Dont la tranche non courante	80	12	2	94
	125 \$	14 \$	10 \$	149 \$

⁽¹⁾ Comprennent les réclamations et les litiges.

13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers étaient comme suit aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	479 \$	520 \$
Obligations locatives	428	448
Instruments financiers dérivés	31	8
Garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer ⁽²⁾	20	48
Autres ⁽³⁾	60	96
	1 018 \$	1 120 \$
Dont la tranche courante	112 \$	148 \$
Dont la tranche non courante	906	972
	1 018 \$	1 120 \$

⁽¹⁾ Dont une tranche de 343 millions \$ qui est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec SCAC au 30 juin 2024 (359 millions \$ au 31 décembre 2023). Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails sur la créance à recevoir de SCAC. La Société est tenue de verser des montants aux gouvernements en fonction du nombre de livraisons d'avions.

⁽²⁾ Dont une tranche de néant au 30 juin 2024, qui est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI (29 millions \$ au 31 décembre 2023). Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails.

⁽³⁾ Représentent essentiellement les passifs liés aux diverses cessions.

14. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs étaient comme suit aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Avantages du personnel	272 \$	287 \$
Contributions des fournisseurs aux programmes aéronautiques	184	198
Mesure incitative à la vente et notes de crédit des clients	62	72
Impôts sur le résultat à payer	35	36
Autres	81	87
	634 \$	680 \$
Dont la tranche courante	397 \$	437 \$
Dont la tranche non courante	237	243
	634 \$	680 \$

15. DETTE À LONG TERME

En avril 2024, la Société a clôturé son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2031 d'un capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux nominal de 7,25 % par année et ont été vendus à 99,75 % de la valeur nominale. La Société a affecté le produit net ainsi que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au financement du remboursement des billets de premier rang mentionnés ci-après.

En avril 2024, la Société a réalisé le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2026 d'un montant global de 497 millions \$ et le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 300 millions \$.

En juin 2024, la Société a clôturé son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2032 d'un capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux nominal de 7,00 % par année et ont été vendus à leur valeur nominale. La Société a affecté le produit net ainsi que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au financement du remboursement des billets de premier rang mentionnés ci-après.

En juin 2024, la Société a réalisé le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2026 d'un montant global de 338 millions \$ et le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 450 millions \$.

16. RÉGIMES À BASE D'ACTIONS

Régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI

Le nombre d'UAR, d'UAD et d'UAI a varié comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin					
	2024			2023		
	UAR	UAD	UAI	UAR	UAD	UAI
Solde au début de la période	930 722	38 609	839 204	735 322	38 609	2 943 517
Attribuées	211 010	—	204 733	214 346	—	200 454
Droit acquis	(354 971)	—	(292 383)	—	—	(91 305)
Annulées	(63)	—	(187)	(17 829)	—	(21 847)
Solde à la fin de la période	786 698	38 609 ⁽¹⁾	751 367	931 839	38 609 ⁽¹⁾	3 030 819

	Semestres clos les 30 juin					
	2024			2023		
	UAR	UAD	UAI	UAR	UAD	UAI
Solde au début de la période	931 676	38 609	841 323	738 403	38 609	2 953 698
Attribuées	211 434	—	205 157	214 636	—	201 319
Droit acquis	(354 971)	—	(292 383)	—	—	(91 305)
Annulées	(1 441)	—	(2 730)	(21 200)	—	(32 893)
Solde à la fin de la période	786 698	38 609 ⁽¹⁾	751 367	931 839	38 609 ⁽¹⁾	3 030 819

⁽¹⁾ Les droits rattachés à 38 609 de ces UAD étaient acquis aux 30 juin 2024 et 2023.

La charge de rémunération à l'égard des UAR, des UAD et des UAI s'est élevée à respectivement 6 millions \$ et 11 millions \$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 6 millions \$ et 10 millions \$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023).

Régimes d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options émises et en cours visant l'achat d'actions classe B (droits de vote limités) a varié comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	914 309	2 536 083	1 325 668	3 683 172
Attribuées	90 185	89 830	90 185	89 830
Exercées	(352 361)	(343 408)	(352 361)	(1 372 069)
Annulées	(32 791)	(86 255)	(444 150)	(204 683)
Échues	—	(2 315)	—	(2 315)
Solde à la fin de la période	619 342	2 193 935	619 342	2 193 935

Une charge de rémunération de respectivement 1 million \$ et 1 million \$ a été comptabilisée au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 relativement aux régimes d'options d'achat d'actions (respectivement 1 million \$ et 1 million \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023).

17. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE

La variation nette des soldes hors trésorerie a été comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Créances clients et autres débiteurs	(60) \$	(5) \$	(71) \$	(1) \$
Stocks	(12)	(464)	(671)	(943)
Actifs sur contrat	(8)	(3)	(7)	(4)
Passifs sur contrat	(105)	157	264	188
Autres actifs et passifs financiers, montant net	(82)	43	(166)	(182)
Autres actifs	(6)	7	(65)	35
Fournisseurs et autres créditeurs	18	113	(8)	382
Provisions	(15)	(52)	(18)	(67)
Passif lié aux avantages de retraite	7	(11)	33	(11)
Autres passifs	(14)	30	(51)	(76)
	(277) \$	(185) \$	(760) \$	(679) \$

18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants de la juste valeur présentés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires correspondent à l'estimation de la Société du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il s'agit d'estimations établies à un moment précis qui peuvent être modifiées au cours de périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché principal pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. Toutefois, il n'existe pas de marché actif pour la plupart des instruments financiers de la Société. En l'absence d'un marché actif, la Société établit la juste valeur selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'actualisation, de la solvabilité de l'emprunteur, des probabilités de défaillance, des différentiels de rendement des obligations industrielles standard et du risque de revente. Pour poser ces hypothèses, la Société utilise surtout des données externes du marché facilement observables, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les cotes de crédit, les différentiels de crédit, les probabilités de défaillance, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles. Ces calculs représentent les meilleures estimations de la direction. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

Méthodes et hypothèses

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont les suivantes :

Placements dans des titres – La Société utilise des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des placements non cotés dans des titres à revenu fixe, en utilisant des données du marché comme les taux d'intérêt.

Créance à recevoir de SCAC et avances gouvernementales remboursables connexes – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète habituellement les montants estimatifs que la Société recevrait si elle cédait des contrats favorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la contrepartie, ou qu'elle devrait verser pour transférer des contrats défavorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la Société à la date de clôture. La Société utilise des analyses de flux de trésorerie actualisés et des données du marché comme les taux d'intérêt, les différentiels de crédit et les cours au comptant des monnaies étrangères pour estimer la juste valeur des contrats à terme.

La Société utilise des modèles d'établissement de prix et des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des dérivés incorporés selon des données du marché applicables.

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti sont les suivantes :

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur – La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'encaisse affectée, et des fournisseurs et autres créditeurs, évalués au coût amorti, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments parce qu'ils portent intérêt à un taux variable ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des éléments similaires.

Dettes à long terme – La juste valeur de la dette à long terme est évaluée à l'aide de cours publiés, lorsqu'ils sont disponibles, ou d'analyses de flux de trésorerie actualisés d'après le taux d'emprunt actuel qui s'applique à des emprunts semblables.

Avances gouvernementales remboursables et coûts non récurrents des fournisseurs – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés selon la hiérarchie des justes valeurs, comme suit :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- des données d'entrée de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1, y compris les données indirectement observables (Niveau 2); et
- des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (Niveau 3).

L'évaluation de l'importance d'une donnée d'entrée en particulier par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble fait appel au jugement. La juste valeur des actifs et des passifs financiers par niveau de hiérarchie s'établissait comme suit au 30 juin 2024 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers				
Créance à recevoir de SCAC ⁽¹⁾	343 \$	— \$	— \$	343 \$
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	291	—	291	—
Placements dans des titres	73	—	73	—
	707 \$	— \$	364 \$	343 \$
Passifs financiers				
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	343 \$	— \$	— \$	343 \$
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	31	—	31	—
	374 \$	— \$	31 \$	343 \$

⁽¹⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables.

⁽²⁾ Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de change à terme et de dérivés incorporés.

Les instruments financiers du Niveau 3 comprennent seulement les actifs et les passifs assortis d'un mécanisme de prêts adossés et leurs actifs et passifs adossés correspondants.

19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Le tableau suivant présente le risque éventuel maximal pour chaque groupe important de risques aux :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Ventes d'avions		
Engagements de reprise	306 \$	277 \$

Poursuites

Dans le cours normal des affaires, la Société est défenderesse dans certaines poursuites judiciaires devant diverses cours ou d'autres tribunaux, notamment en matière de responsabilité liée à des produits, de différends contractuels avec des clients ou des fournisseurs, des réclamations et des différends découlant de transactions d'acquisition ou de désinvestissement et d'autres poursuites avec des tiers. L'approche de la Société consiste à se défendre avec vigueur dans ces causes.

Bien que la Société ne puisse prédire l'issue de toutes les poursuites en cours au 30 juin 2024, selon l'information actuellement disponible et connue de la Société, la direction croit que la résolution de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière.

Suède

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à la poursuite et demeure imputable envers Alstom, dans sa qualité d'acquéreur de Transport, dans l'éventualité où celui-ci subisse des préjudices connexes.

Depuis le quatrième trimestre de 2016, les autorités policières suédoises mènent une enquête portant sur des allégations à l'égard d'un contrat conclu en 2013 visant la fourniture d'équipement et de services de signalisation à Azerbaijan Railways ADY (le « contrat d'ADY »). En octobre 2016, la Société a déclenché un examen interne par suite de ces allégations, lequel est mené par des conseillers en comptabilité judiciaire externes, sous la supervision des Affaires juridiques et de conseillers juridiques externes. L'examen interne se poursuit. Le 18 août 2017, des accusations de corruption grave ont été portées contre une personne qui était alors à l'emploi de la filiale suédoise de la Société, cette personne étant également passible d'accusations de trafic d'influence. Le procès a eu lieu du 29 août au 20 septembre 2017. Aucune accusation n'a été portée contre la filiale de la Société. La personne qui était alors un employé a été acquittée de toutes les accusations qui pesaient sur elle dans une décision rendue le 11 octobre 2017. Cette décision relative à toutes les accusations a été portée en appel le 25 octobre 2017 par l'autorité chargée des poursuites. Le 19 juin 2019, l'autorité chargée des poursuites a confirmé que l'acquittement lié à l'accusation de trafic d'influence n'est plus porté en appel; par conséquent, l'acquittement lié à cette accusation tient lieu de jugement définitif. L'affaire est en instance auprès de la Cour d'appel suédoise qui fixera probablement une date pour le procès en appel.

Banque mondiale

Le contrat d'ADY fait l'objet d'une vérification par le Groupe de la Banque mondiale conformément à ses droits de vérification contractuels. La vérification se poursuit. La politique de la Société est de se conformer à toutes les lois applicables, et elle collabore dans la mesure du possible dans le cadre de l'enquête et de la vérification. Comme ce qui a été rapporté dans les médias, le 15 novembre 2018, la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale a envoyé une lettre de demande de justification à Bombardier qui présentait la position de la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale à l'égard d'allégations de collusion, de corruption, de fraude et d'obstruction relativement au contrat d'ADY. La Société a été invitée à répondre à ces constatations préliminaires et y a répondu. Comme le processus de vérification de la Banque mondiale est soumis à des règles strictes en matière de confidentialité, la Société ne peut que réitérer qu'elle est en profond désaccord avec les allégations et les constatations préliminaires exposées dans la lettre.

Ministère de la Justice américain

Le 10 février 2020, Bombardier Inc. a reçu une lettre du ministère de la Justice américain exigeant la transmission des documents et des renseignements relatifs au contrat d'ADY. L'examen interne de la Société sur les allégations est en cours, mais, selon l'information connue de la Société pour l'instant, rien ne porte à croire qu'un pot-de-vin ait été versé ou offert à un fonctionnaire ou que toute autre activité criminelle quelconque impliquant Bombardier ait eu lieu.

Le ministère de la Justice américain a également transmis des demandes relatives à des contrats en Afrique du Sud et en Indonésie (voir ci-après), ainsi que des demandes relatives à d'autres ventes d'avions et d'autres services. Bombardier collabore avec le ministère de la Justice américain à cet égard.

Afrique du Sud (Transnet)

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à cette affaire et demeure imputable envers Alstom, en tant qu'acquéreur de Transport, dans certaines circonstances.

La Société a appris dans différents médias la création d'une commission judiciaire d'enquête sur des allégations de captation de l'État, de corruption et de fraude dans le secteur public, y compris des organes de l'État (la « Commission Zondo ») pour laquelle le mandat a été publié par voie de proclamation présidentielle le 25 janvier 2018. Des allégations d'irrégularités ont été rapportées dans les médias relativement à des achats multiples concernant la livraison de 1064 locomotives par l'exploitant ferroviaire sud-africain Transnet Freight Rail en 2014. Le 7 septembre 2018, Bombardier Transportation South Africa (Pty.) Ltd. (« BTSA ») a été informée que l'Unité d'enquête spéciale, agence d'enquête judiciaire au sein du ministère de la Justice d'Afrique du Sud, avait ouvert une enquête relativement à l'acquisition des 1064 locomotives par Transnet.

Par suite de ces allégations, la Société a mené un examen interne par l'intermédiaire de conseillers externes sous la supervision de conseillers juridiques. Selon l'information dont la Société dispose en ce moment, rien ne porte à croire que la Société a été impliquée dans une malversation relativement à l'achat par Transnet de 240 locomotives TRAXX de Bombardier Transport. Depuis la vente des activités de Transport à Alstom, Alstom gère la Commission Zondo et les aspects de l'affaire liés à l'Unité d'enquête spéciale.

Bien que l'agence nationale des poursuites sud-africaine, nommément la National Prosecution Agency (« NPA »), n'ait transmis aucune demande à la Société, la Société a été informée que la NPA enquête sur les contrats de Transnet.

Serious Fraud Office (« SFO ») du R.-U. (Indonésie)

En mai 2020, le Tribunal indonésien en matière de corruption a condamné l'ancien PDG de Garuda Indonesia (Persero) TBK (« Garuda ») ainsi qu'un collaborateur pour corruption et blanchiment d'argent en lien avec cinq processus d'approvisionnement impliquant différents manufacturiers, incluant le processus se rapportant à l'acquisition et à la location en 2011-2012 d'appareils Bombardier CRJ1000 par Garuda (les « transactions Garuda »). Aucune accusation n'a été portée contre la Société ni aucun de ses administrateurs, dirigeants ou employés. La Société a rapidement entrepris un processus interne de révision des transactions Garuda qu'elle a confié à des conseillers juridiques externes.

Le SFO a lancé une enquête au sujet des transactions Garuda. La Société a communiqué avec le SFO relativement au processus interne de révision qu'elle a entrepris et de l'assistance possible pouvant être offerte au SFO sur une base volontaire.

GRC

En 2021, Bombardier a également reçu une communication du groupe des Enquêtes internationales et de nature délicate de la GRC l'informant qu'elle lancerait une enquête sur les transactions Garuda et exigeant la transmission de documents de la part de la Société.

Les enquêtes des divers organismes de réglementation susmentionnées et les processus internes de révision sont toujours en cours.

Réclamation de certains porteurs de billets de premier rang échéant en 2034

Le 31 janvier 2022, la Société a reçu une lettre (la « lettre ») des conseillers juridiques de certains porteurs de billets de premier rang portant intérêt à 7,450 % et échéant en 2034 (les « billets de 2034 ») et a appris que ces porteurs avaient également porté plainte devant la Cour suprême de l'État de New York (l'« action »), réaffirmant ainsi les réclamations formulées dans une lettre adressée à la Société en avril 2021 (la « lettre d'avril 2021 ») selon lesquelles la cession d'actifs non stratégiques par la Société, notamment son secteur Transport, son programme d'avions d'affaires régionaux et sa division Aérostructures, constitue un manquement à certaines clauses restrictives aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets de 2034 et alléguant également que les

mesures prises par la Société en mai 2021 pour répondre aux questions soulevées dans la lettre d'avril 2021 ont violé les droits de ces porteurs. Le 1^{er} juillet 2024, la Société a annoncé avoir conclu une entente de règlement confidentielle relative à l'action et aux réclamations formulées dans la lettre d'avril 2021, et avoir déposé sous toutes réserves des stipulations d'irrecevabilité. Le règlement libère entièrement tous les défendeurs sans une quelconque reconnaissance de responsabilité. Bien que la Société soit fermement convaincue que les allégations dans cette affaire étaient sans fondement, elle est également d'avis qu'il était dans son intérêt véritable et dans celui de toutes ses parties prenantes de régler cette poursuite et de se concentrer sur ses activités principales.

Action collective

Le 15 février 2019, une requête pour autorisation à intenter une action conformément à l'article 225.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et une demande d'autorisation d'action collective ont été déposées contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Alain Bellemare et John Di Bert (la « Requête ») (auparavant respectivement le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière de Bombardier) visant à réclamer des dommages-intérêts d'un montant indéterminé relativement à des représentations d'allégations mensongères et trompeuses sur les activités, l'exploitation, les revenus et les flux de trésorerie disponibles de la Société, notamment une omission alléguée de présentation en temps opportun de faits importants concernant ses prévisions pour 2018. Dans la composante action collective de la Requête, le demandeur, Denis Gauthier, cherchait à représenter toutes les personnes et entités qui ont acheté ou acquis des titres de Bombardier au cours de la période du 2 août 2018 au 8 novembre 2018 inclusivement, et qui ont détenu certains de ces titres jusqu'au 8 novembre 2018. Le recours conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et l'action collective en vertu des dispositions du Code civil relatives à la responsabilité civile requièrent tous les deux une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante.

Le 24 mai 2024, la Cour a autorisé le demandeur à intenter cette action collective, mais seulement en vertu des dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec. Conformément à cette autorisation, nous nous attendons à ce que le demandeur présente sa demande initiale au cours des prochaines semaines.

Selon le point de vue préliminaire de la Société à ce stade-ci, la possibilité que ces poursuites devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible et cette action collective sera contestée avec vigueur.

Demande d'arbitrage d'Alstom

La Société a reçu un avis d'arbitrage d'Alstom S.A. déposé auprès de la Chambre de commerce internationale conformément à l'entente relative à la vente des activités de Transport à Alstom le 29 janvier 2021 (la « transaction »). Alstom allègue que la Société ne respecte pas certaines dispositions contractuelles. Quoique l'issue de tout litige soit intrinsèquement incertaine, la Société a de bons motifs de se défendre contre la réclamation d'Alstom et se défend avec vigueur. La Société conteste également certains ajustements du prix d'acquisition qui ont entraîné une réduction du produit de la transaction par rapport à celui initialement estimé. L'audition des témoins est prévue pour la fin 2025 et les procédures sont assujetties à des clauses de confidentialité.

Action collective relative aux UAI

Le 21 avril 2023, une requête pour autorisation d'intenter une action collective a été déposée contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Pierre Beaudoin, Éric Martel et Alain Bellemare (la « Requête ») (respectivement le président du conseil d'administration, le président et chef de la direction, et l'ancien président et chef de la direction de Bombardier Inc.). Le demandeur, Jérôme Gauthier, y sollicitait la permission de représenter toutes les personnes qui avaient reçu, en novembre 2020, des unités d'actions incessibles dont l'acquisition des droits avait eu lieu en novembre 2023 (les UAI) et de réclamer en leur nom un montant indéterminé égal à la valeur des UAI qui ont été annulées lorsqu'elles ont fait l'objet d'une répartition proportionnelle à la clôture de la vente du secteur Transport le 29 janvier 2021.

Le demandeur prétendait que les codéfendeurs avaient eu recours à des manœuvres et omissions frauduleuses en ne communiquant pas leur interprétation du régime d'UAI selon laquelle les anciens employés n'acquerraient pas les droits rattachés aux UAI après la date de clôture d'une transaction entraînant la fin de leur emploi chez Bombardier. L'action collective requerrait une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante.

Le 22 juillet 2024, la Cour a autorisé le demandeur à intenter cette action collective, mais seulement à l'égard de certaines causes d'action, et uniquement contre la Société. La Cour n'a autorisé la poursuite d'aucune cause

d'action contre aucun des codéfendeurs. Aux termes de cette autorisation, si le demandeur ne porte pas le jugement d'autorisation en appel, nous prévoyons qu'il déposera sa demande introductive d'instance dans les trois prochains mois. En cas d'appel du jugement d'autorisation, le dépôt d'une demande introductive d'instance n'interviendrait qu'après le jugement définitif relatif à l'autorisation.

Selon le point de vue préalable de la Société à ce stade-ci, la demande d'action collective est sans fondement, la possibilité que ces procédures judiciaires devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible, et cette action collective sera contestée avec vigueur.

20. RECLASSEMENT

Certains chiffres comparatifs des états du résultat consolidés ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré, principalement un reclassement des éléments spéciaux et des autres charges (revenus) en perte liée (gain lié) à une cession d'activités, en dépréciation et cessation d'un programme (reprises) et en charges de restructuration (reprises).

Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express XRS, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Parts, Smart Parts Elite, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smart Services Défense, Smart Services Elite, SmartFix, SmartFix Plus, Smartlink, Smartlink Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil et Touch sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.